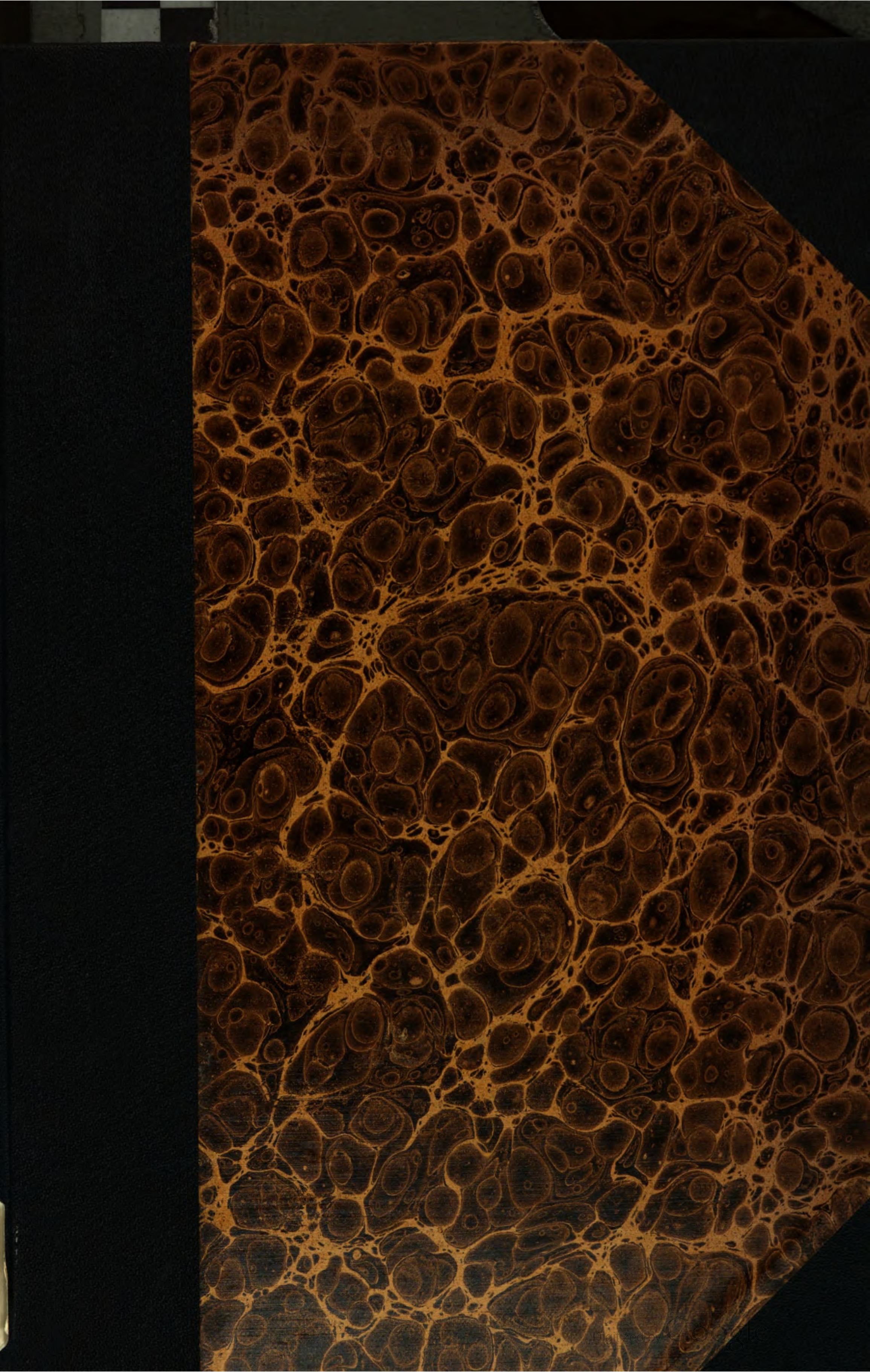
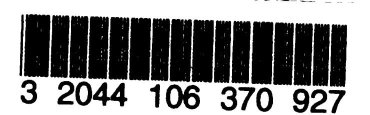
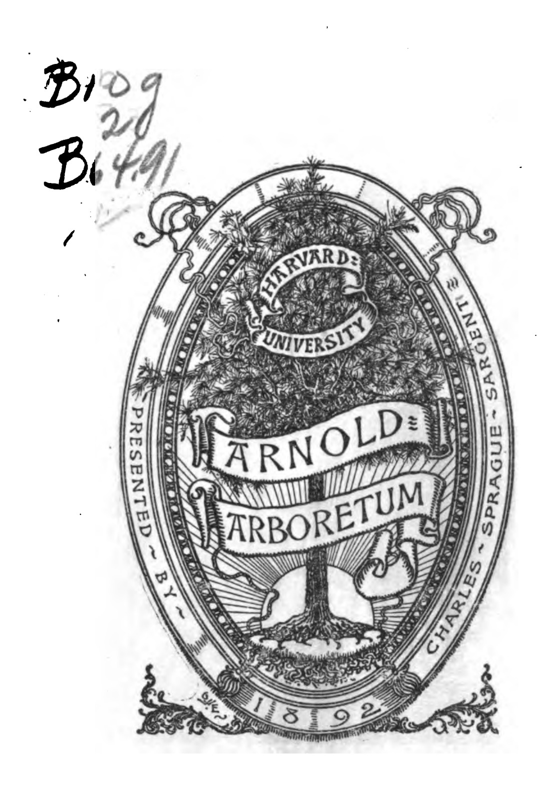



3 2044 106 370 927

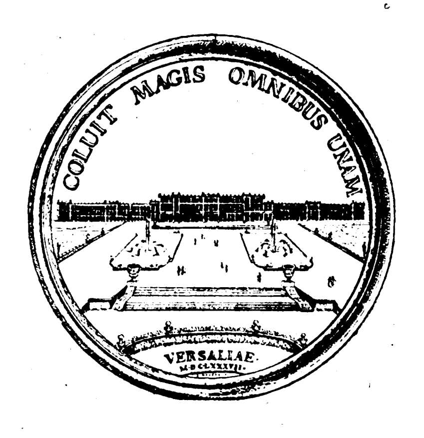

HARVARD
UNIVERSITY
ARNOLD
ARBORETUM
PRESENTED ~ BY ~ CHARLES ~ SPRAGUE ~ SARGENT
1892

1/2

AUGUSTE REY

LE NATURALISTE BOSC

UN GIRONDIN HERBORISANT



REVUE DE L'HISTOIRE DE VERSAILLES ET DE SEINE-ET-OISE

VERSAILLES
LIBRAIRIE LÉON BERNARD
9, rue Satory, 9.

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD
82, rue Bonaparte, 82.

1901

AVANT-PROPOS

J'ai publié en 1882, dans la série des *Notes sur mon village*, un opuscule intitulé : *le Naturaliste Bosc et les Girondins à Saint-Prix.* J'avais tiré grand profit, pour l'écrire, de lettres et de traditions de famille que me fit connaître, avec une obligeance à laquelle toute ma gratitude est acquise, mon ancien condisciple Alexandre Beljame, professeur à la Sorbonne, petit-fils de Bosc, très fier et très digne de sa mémoire. Le savant, quelque peu mêlé à la politique, fut, on ne l'ignore pas, l'ami intime et fidèle de Mme Roland et de son mari, le tuteur de sa fille, le dépositaire et le premier éditeur de ses Mémoires.

L'histoire de leur groupe a reçu, dans ces dernières années, de nouvelles lumières. La Bibliothèque nationale s'est enrichie en 1888 des papiers de Roland; en 1898, des papiers de M. Faugère, jadis dépositaire de ceux de l'ancien ministre. En 1889, la vente de la collection de M. Jules Desnoyers, membre de l'Institut, a révélé l'existence d'une liasse nombreuse de lettres de Mme Roland à Bosc, qui grossit le dossier peu à peu livré à la publicité par le naturaliste, ou tombé de sa main si facilement ouverte.

Les travailleurs, attirés par l'aubaine, ont vivement pris possession de ces matériaux neufs, et tenté la reconstruction de quelque épisode du drame girondin. Il n'est que juste de citer, parmi les plus empressés et les plus sagaces, M. Claude Perroud, recteur de l'académie de Toulouse. Les lecteurs de *la Révolution française* ont apprécié la difficulté et l'intérêt des problèmes à la solution desquels il s'est exercé sous leurs yeux. Ainsi acquérait-il la compétence et le renom qui l'ont désigné au choix du ministre pour la publication, dans la *Collection des documents relatifs à l'Histoire de France*, des *Lettres de Mme Roland*. C'est un sujet qu'il a fait sien; il le connaît mieux qu'homme de France.

Nous nous y sommes rencontrés, car, de mon côté, je n'avais pas abandonné mon ancienne voie, — un chemin latéral, à travers champs; — je continuais d'y recueillir informations et notes pour une œuvre plus étendue que la première. J'allais aboutir, quand M. Perroud, instruit de mon dessein par moi-même, mit à me communiquer le résultat de ses recherches un empressement libéral, que je comparerai à celui dont Bosc a été plus d'une fois loué par ses émules. Il m'a spontanément offert la lecture d'une biographie inédite de notre personnage, destinée à paraître dans un appendice

aux *Lettres de Mme Roland*. J'y ai beaucoup appris, j'y ai fait des emprunts dont la licence m'était donnée, et que j'aurai soin de signaler au passage.

Ainsi je réédifie le modeste monument élevé jadis, par mes soins trop hâtifs, au savant dont la forêt de Montmorency, ou plus précisément Saint-Prix, que j'ai administré, conserve la dépouille. Je reviens à ce que j'appelle mon domaine, à la clairière de Sainte-Radegonde, où, patiemment, j'ai tiré de la poussière ma part de souvenirs. Il y a là un cimetière et des ruines dont j'ai été réellement et je me crois encore le gardien.

J'offre au public une étude développée et transformée à ce point que c'est plus une œuvre nouvelle qu'une seconde édition de la précédente ; aussi bien l'en ai-je distinguée par un titre différent. Et, tout de suite, on remarquera la nouveauté de l'hommage ; tandis que l'ancien ne s'adressait qu'à Alexandre Beljame, j'y joins justement cette fois le nom de M. Perroud.

LE NATURALISTE BOSC

UN GIRONDIN HERBORISANT

Il n'est botaniste parisien qui ne sache que, de la mi-juin à la mi-juillet, la forêt de Montmorency offre à ses études le champ le plus agréable et le plus fertile. Et si, par aventure, il l'oubliait, il se le verrait rappelé par l'annonce des herborisations publiques que, souvent en la bonne saison, dirigent de ce côté les maîtres de l'enseignement supérieur. L'itinéraire en a été plus d'une fois tracé (1). La troupe des étudiants, convoquée à la gare du Nord, descend à la station d'Enghien, gravit le coteau de Montmorency, traverse les Champeaux, pour redescendre par le Trou-de-Tonnerre au chemin de Montlignon à Moisselles (2). Après une pointe vers les prés et les taillis de Domont, on revient sur ses pas, jusqu'à un val ombreux que l'on trouve à droite, et qui traverse la forêt de Montmorency dans le sens de sa plus grande largeur, presque de part en part. Un chemin d'exploitation, marécageux en quelques endroits, nommé d'une façon caractéristique « la route des Fonds », le suit sur un parcours de 5 à 6 kilomètres. Pour orienter le lecteur d'une façon précise, ajoutons que ce chemin forme la ligne de séparation des villages bordant la forêt : Domont, Bouffémont, Chauvry, Béthemont au nord ; Montlignon, Saint-Prix, Saint-Leu et Taverny au sud.

A partir du point où l'on quitte la route de Moisselles pour

(1) Consulter entre autres : Bernard Verlot, *le Guide du Botaniste herborisant.* Paris, 1879, 1 vol. in-12, p. 360.

(2) Chemin vicinal de grande communication, classé administrativement sous le numéro 38 et sous le nom de chemin de Sannois à Précy (Oise).

s'engager de ce côté, l'intérêt de la promenade s'accroît singulièrement. La végétation devient plus abondante, le site plus pittoresque, et bientôt les restes d'un vieux castel apparaissent à travers les branches : l'histoire entre en concurrence avec la botanique. Ce n'est pas que l'histoire du château de la Chasse, dont il s'agit ici, soit facile à conter; à vrai dire, elle n'est pas encore faite. La légende l'encombre; elle s'attache aux ruines à la manière des plantes grimpantes, qui les ornent en les défigurant. Si ce château n'a pas vu passer la grande ombre de Charlemagne, comme quelques-uns l'ont conjecturé (1), il est certain que le connétable Mathieu de Montmorency l'habita vers le milieu du XIIe siècle, qu'il eut la visite de Jean le Bon et celle de Louis XI, et, entre temps, un assaut des Anglais, et que ce sont de beaux épisodes. De forteresse, il devint simple rendez-vous de chasse, après les temps féodaux ; d'un capitaine il passa à un garde ; puis ce fut une masure, une ruine pittoresque, qu'on vint voir de Montmorency, en cavalcades et non plus en chevauchées. On y déjeunait autrefois; la guinguette a disparu; vous n'y trouverez plus que du laitage et des points de vue pour la photographie ; passons.

La Chasse fut, anciennement, accompagnée de deux étangs, dont un seul subsiste : l'étang supérieur. Notre itinéraire contourne ses eaux jaunâtres, en suivant toujours la route des Fonds. Dans ces lieux très humides se développe une flore riche et variée ; les plantes exhalent des senteurs pénétrantes sur le passage du promeneur qui les foule. Voici, près du marais couvert de *Sphagnum*, d'intéressantes variétés de *Drosera*. Citons, en nous gardant, pour plus d'un motif, d'empiéter sur le rôle du professeur, les bruyères, les fougères, les muguets, l'*Ail des ours*, l'*Aspérule odorante*. Cependant, on croise le chemin de Saint-Prix à Bouffémont; puis, quelques pas plus loin, à 600 mètres environ du château de la Chasse, soudain on débouche dans la partie haute d'une clairière de médiocre étendue. A gauche, une terre inculte, une sorte de lande s'abaisse et finit en prairie vers la cuvette d'un ancien étang, bordé du ruisseau qui l'alimenta jadis; à droite, dans un enclos

(1) Lucien Double, *les Chroniques du pays de Rémollée et de Thor*. Paris, 1869, 1 vol. in-8°, p. 19.

adossé à la lisière supérieure du bois, quelques bâtiments rustiques, d'aspect délabré, dominent le site. Sur une porte charretière, comme pour l'exemple, un garde a cloué des bêtes de proie, trophées conquis sur la gent ennemie du gibier. Au-devant, le chemin s'élargit et semble un verger extérieur, où un noyer et quelques pommiers ont été plantés. L'impression de la solitude est corrigée par l'aspect des masses luxuriantes de la forêt qui encadrent cet ermitage, s'il faut l'appeler enfin d'un nom cher à nos pères; nous sommes à Sainte-Radegonde, c'est le terme de l'excursion.

Les botanistes s'y répandent avec joie, soupçonnant au premier coup d'œil que leur récolte y sera d'une rare abondance. Si nous les suivons, et qu'ils consentent à nous parler de leurs découvertes, autant que possible en langue vulgaire, nous leur entendrons nommer, suivant le hasard des rencontres : les *Linaigrettes*, l'*Osmonde royale*, la *Langue de serpent*, la *Queue de cheval*, l'*Épiaire des Alpes*, la *Grande Pimprenelle de montagne;* puis, lorsqu'il faut à toute force tomber dans la nomenclature latine : la *Pyrola rotundifolia*, la *Pyrola minor*, la *Lysimachia nemorum*, la *Scorzonera humilis*, l'*Ornithogalum pyrenaïcum*, le *Blechnum spicant*, la *Carex maxima*, la *Carex mairii* et d'autres. Mais, tandis que nos savants cueillent ces dernières plantes, ils s'aperçoivent qu'ils sont arrivés au ruisseau qui, de ce côté, borde la clairière; cours d'eau tributaire du lac d'Enghien, connu jadis sous le nom de « ru du Nid d'Aigle », et formant alors la limite entre Saint-Prix et Bouffémont.

Ils le suivent quelques instants, et voici que, passant un petit pont, ils se heurtent à une butte entourée d'une palissade; un enclos de moins d'un are est là, couvert de pierres funéraires, au milieu desquelles un bloc de rocher porte ce nom : « Bosc, membre de l'Institut. » Bosc, un naturaliste, un aïeul, un maître! Ses titres scientifiques ont bien un peu pâli; mais nul de ceux qui entourent sa tombe ne les ignore absolument, et quelques-uns se souviennent que Roland, l'ancien ministre, et Mme Roland surtout, l'ont honoré d'une amitié particulière et qu'avec eux, politique de second plan toutefois, il a fait partie du groupe des Girondins. Quelle singulière fortune de retrouver là ses restes! Comment y vint-il échouer? On remonte le champ en consultant les cartes, qui portent en cet endroit, l'une : « Cimetière », l'autre : « Cimetière

protestant », une troisième : « Cimetière israélite » ! La troupe, quelque peu découragée de recherches vaines, d'appels à des souvenirs muets, d'interrogations sans réponse, fatiguée aussi bien de sa course, s'assied sur un vieux banc, s'étale sur le revers d'un fossé, le long de la route des Fonds. Elle forme comme un cercle prêt à entendre une lecture : nous nous permettons de la lui offrir.

I

SAINTE-RADEGONDE, SIÈGE ANCIEN DU PRIEURÉ DU BOIS-SAINT-PÈRE. — BIEN NATIONAL. — VISITE D'EXPERTS. — ARRIVÉE DE BOSC. — SA JEUNESSE. — HERBORISATIONS SOUS LA CONDUITE DES MAITRES DU JARDIN DU ROI. — BOTANIQUE ET POLITIQUE : LES THOUIN, LES ROLAND. — LE TRIUMVIRAT : BOSC, LANTHENAS, BANCAL DES ISSARTS. — PROJETS DE VIE AGRICOLE EN COMMUNAUTÉ. — AVORTEMENT, ACQUISITIONS PARTICULIÈRES.

Ce fut ici le siège primitif du prieuré du Bois-Saint-Père, fondé au XIIe siècle (1) par Mathieu de Montmorency, premier du nom, le connétable cité tout à l'heure. Une église en faisait partie. Ruinée vers le milieu du XVIIe siècle, elle fut réduite à une chapelle, sous le vocable de sainte Radegonde, qui se substitua peu à peu à l'ancienne appellation pour désigner le lieu même. Lebeuf a vu cette chapelle, que joignait alors un logis de fermier; elle dura jusqu'en 1842, où, ne tenant plus debout qu'à peine, elle fut démolie. De nos jours, la ferme existe encore, mais périssant à son tour de vétusté et d'abandon.

Mathieu de Montmorency voulut avoir, quand il habitait son château de la Chasse, des religieux dont la parole l'édifiât dans la santé et le consolât dans la maladie. Cette charge fut donnée aux moines de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, avec une dotation territoriale qui s'accrut, par la suite, des libéralités de la même famille et de pieux imitateurs. Une communauté s'établit là, et les prieurs du Bois-Saint-Père furent les chapelains du château. Ils eurent fort à souffrir du pillage et des violences des

(1) Du Chesne, *Epistolæ historicæ*, IV, 765. — Lebeuf. *Histoire du Diocèse de Paris*, IV, 241.

gens de guerre, et quittèrent la solitude du vallon pour se réfugier aux villages voisins, où ils avaient des biens. Le temps des dangers passés, sans doute les seigneurs de Montmorency ne les pressèrent pas de revenir à la forêt, qu'eux-mêmes ne fréquentèrent plus que pour chasser. Le prieur, au XVI[e] siècle, trouva une installation définitive à Saint-Prix, en face de l'église. La Révolution y surprit le dernier titulaire, un chanoine fort modeste rentier, mais exempt de soucis et de devoirs, confiné au second étage de sa maison, dont il louait le reste avec le jardin attenant. Il ne connaissait pas les successeurs des Montmorency, qui n'avaient plus besoin de son ministère depuis beau jour : il jouissait de ce qu'on appelait un bénéfice simple (1).

Les biens ecclésiastiques furent mis à la disposition de la Nation le 2 décembre 1789. On procéda partout à des expertises et à des inventaires. Notre prieuré possédait à Saint-Prix même, outre la maison dont nous venons de parler, quelques maigres arpents de terre, mais, dans la forêt, à cheval sur la limite de Saint-Prix et de Bouffémont, un lot important : 133 arpents 46 perches (en mesures modernes, environ 45 hectares), où Sainte-Radegonde formait enclave. Le 29 octobre 1790, le maire de Bouffémont, en compagnie de deux experts nommés par le tribunal du district de Gonesse (2), visita l'ancien prieuré (3). Il entra, par une porte charretière, dans une cour de ferme d'aspect assez misérable, entourée, à droite d'un bâtiment d'habitation, à gauche de communs, au fond d'une chapelle, qui fut un prétexte suffisant pour décorer l'ensemble de ce nom d'ermitage que l'histoire de Rousseau venait d'illustrer. Il n'y avait là d'autre ermite qu'une veuve Voyer et son fils, pauvres gens qui déclarèrent y être logés gratis et jouir sans bail, moyennant un loyer de 30 livres, de 8 arpents de terre : un jardin, deux petites pièces attenant à l'enclos et enfin le champ de la clairière, à lui seul d'une superficie de 7 arpents. Ces terres, en

(1) Archives nationales. Cartons S. 2086, 2087 et 2087 *bis*. — Archives communales de Saint-Prix. *Rôle pour la contribution foncière de* 1791.

(2) Le district de Gonesse fut englobé plus tard dans l'arrondissement de Pontoise, et le tribunal de district, qui siégeait à Montmorency, appelé alors Emile, fut supprimé.

(3) Archives de Seine-et-Oise. — *District de Gonesse. Domaines nationaux. Répertoire des actes de vente*, n° 457.

raison de leur mauvaise qualité, furent évaluées à 1,000 livres. L'habitation se composait, au rez-de-chaussée, d'une chambre à four et d'un cellier; au premier étage, de deux chambres à cheminée avec greniers au-dessus. L'autre bâtiment renfermait : grange, écurie, étables à porcs et greniers encore.

La chapelle mérite quelques détails. On y accédait par six marches de pierre et un perron, sur lequel s'ouvrait une porte à deux battants. L'intérieur était éclairé par un œil-de-bœuf et sept croisées. Un cabinet, dans un coin, renfermait la cage de l'escalier qui montait au clocher, couvert d'ardoises. Avec le secours de Lebeuf, nous ajouterons que cet édifice avait été bâti cent cinquante ans auparavant, qu'à l'autel était représentée « la Sainte Vierge, première patronne, avec sainte Radegonde et la Véronique », et qu'aux vitrages était peint « saint Pierre avec les armes de Montmorency, et saint Victor martyr ». Nos gens inventorient : une cloche pesant environ 140 livres, montée sur sa hune, la contre-table, l'autel, un tableau, quatre chandeliers de cuivre, deux coffres de chêne et deux saints en plâtre. La chapelle, sans y comprendre son mobilier, est estimée 1,472 liv. 16 s.; les deux autres corps de bâtiment et les murs de clôture, 1,932 liv. 8 s. 4 d. En y joignant le prix des terres, Sainte-Radegonde vaut, selon le dire des experts, au total, 4,405 liv. 4 s. 4 d.

Le lieu était isolé; le culte, rare et simple jusqu'à la pauvreté, attirait peu de fidèles. Cependant, une fois dans l'année, le lundi de Pâques, un grand concours de peuple s'y rendait, ainsi qu'à une source voisine, qui avait la réputation de guérir la gale et la stérilité. Le reste du temps, Sainte-Radegonde appartenait sans trouble à la veuve Voyer et à un visiteur parisien très assidu. La flore si intéressante du canton y avait attiré un jeune naturaliste, qui, ayant aperçu ces masures dans leur site verdoyant, s'en était épris comme d'une découverte et, dès lors, empressé d'y revenir à ses heures libres de la belle saison, en avait fait le centre de ses recherches botaniques à travers la forêt; il goûtait délicieusement la pauvre hospitalité de la paysanne et la promenade dans des sentiers de chasseurs et de bûcherons. Quelle circonstance l'y conduisit la première fois? Ce ne fut pas un pèlerinage assurément, car Louis-Augustin-Guillaume Bosc, dont il s'agit, appartenait à une famille protestante des Cévennes.

Son père, connu sous le nom de Bosc d'Antic, a laissé la réputation d'un maître en l'art de la verrerie. Comme industriel, il ne réussit guère ; il dirigea successivement, aux environs de Langres et de Saint-Flour, deux établissements où sombra sa fortune. Il avait, par bonheur, fait des études de médecine, et pris le grade de docteur, ce qui lui permit, s'étant rabattu sur Paris, d'acheter, des débris de son avoir, une charge du médecin du Roi par quartier, dont il vécut médiocrement. Marié deux fois, il eut de la première union — avec Marie-Angélique Lamy d'Hangest, fille et sœur de deux officiers généraux d'artillerie, distingués dans leur arme — une fille (1) et le fils nommé plus haut.

Louis, notre personnage, né à Paris, le 29 janvier 1759, fit son éducation dans un collège de Dijon. On voulait qu'il fût artilleur, comme les d'Hangest ; mais le goût des sciences naturelles s'éveilla en lui avec une telle vivacité que, dès lors, on y dut donner satisfaction : on lui permit de suivre le cours de botanique de Durande, un professeur de quelque renom, jugé digne, en tout cas, de continuer l'enseignement de Guyton de Morveau (2). L'enfant eut, dans ce collège, deux condisciples dont nous sommes appelés à retrouver les noms en des circonstances tragiques : Coqueau et Masuyer. Rappelé prématurément par son père à Paris, il lui fallut, pour faire face aux plus étroites nécessités de la vie, solliciter un emploi dans les bureaux du Contrôle général, puis dans ceux des Postes, où la distinction de ses services et la faveur du baron d'Ogny l'élevèrent rapidement, malgré sa jeunesse, aux fonctions de secrétaire de l'intendance. Mais il ne renonça pas, pour cela, aux études qui avaient passionné ses premières années ; tout au contraire, une société de savants qu'il rencontra chez son père entretint son rêve, et finalement décida sa vocation. Il ne pouvait manquer de se laisser captiver aux conversations de Buffon, Daubenton, Rouelle, Parmentier, Brisson, Adanson et Thouin.

Le jeune Bosc suivit les cours de botanique du Jardin du Roi ; cette circonstance put lui faire connaître Sainte-Radegonde. Les professeurs de cet établissement dirigeaient chaque année

(1) Cette fille fut Mme Bainville. Du second mariage de Bosc d'Antic naquirent un fils, Joseph-Antoine, et une fille, Sophie, qui devint Mme Dehérain.

(2) Séance solennelle de rentrée de l'Université de Dijon. *Discours de M. le Dr Deroye, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie* (16 novembre 1899).

leurs élèves, comme on voit faire aux maîtres de notre temps, dans une série de courses où ils leur donnaient un complément d'instruction pratique. L'une de ces herborisations avait pour but Saint-Gratien et Saint-Prix. Rendez-vous était fixé le matin sous la porte Saint-Martin, et l'on ne rentrait que le lendemain soir. On peut supposer que le hasard de la promenade à laquelle Bosc prit part, l'entrain du chercheur, qui suit une piste sans souci de la direction ni de la distance, lui firent franchir le cercle accoutumé, et l'amenèrent inopinément en face d'un vallon qu'il n'oublia plus. L'homme suivit l'inclination de l'enfant, qui, à l'âge de quinze ans, ne rêvait que de courir les bois du Bassigny, et faillit, tout protestant qu'il était, se laisser gagner à la parole d'un chartreux, par amour d'un jardin à cultiver dans une solitude. Il aima Sainte-Radegonde au point d'y lier en quelque sorte sa destinée, d'y réclamer asile dans la paix, dans l'orage, dans la mort.

La botanique était le culte de l'époque; le Jardin du Roi, son sanctuaire. Les leçons de Jussieu et de Thouin y attiraient en foule les esprits préparés et séduits par l'éloquente prédication du retour à la nature. Le maître des imaginations de ce temps, et qui les avait enflammées d'un mot aussi simple que : « Ah! voilà de la pervenche, » Jean-Jacques Rousseau lui-même, parfois accompagné de Bernardin de Saint-Pierre, s'asseyait auprès de la chaire des savants (1). Le philosophe, soit dit en passant, ne marqua sa maîtrise que dans l'histoire et la littérature de la science, et l'a plus servie par son style que par ses vues et ses découvertes. Il venait d'assigner à l'observation de la nature et à l'amour des choses végétales une place dans l'éducation (2). Sans doute, on l'exagéra un instant, et la botanique,

(1) Ginguené, un littérateur, membre de l'Institut, qui, dans les premières années de ce siècle, posséda la maison du prieuré du Bois-Saint-Père à Saint-Prix, dit à ce sujet : « La fleur de pervenche est fort jolie; mais elle était peu connue, et l'on s'inquiétait rarement de ce que c'était que la pervenche. Je tiens de M. Desfontaines, professeur de botanique au Jardin du Roi, que, depuis les *Confessions*, tout le monde, et surtout les femmes, lui demande à voir cette fleur. » (*Lettres sur les « Confessions » de Jean-Jacques Rousseau*, p. 35.)

(2) Albert Jansen, *Jean-Jacques Rousseau als Botaniker*. Berlin, G. Reimer, 1885. L'auteur fait remarquer que Rousseau doit être considéré comme le précurseur de Gœthe, à qui il inspira le goût de la botanique et de l'observation physiologique. Le Musée de botanique de Berlin conserve l'herbier que la fille du marquis de Girardin avait hérité de Rousseau : onze beaux volumes in-4°, où les plantes sont fixées par du papier doré, et en parfait état de conservation.



avant qu'on ne l'enfermât dans le programme des études de médecine et de pharmacie, fut associée à tout savoir, à la poésie, à la philosophie, à la recherche du bonheur même, car Rousseau avait dit encore : « Tant que j'herborise, je ne suis pas malheureux. » Sous ces influences, Mme de Genlis composait une *Botanique historique et littéraire*, un *Herbier moral*, mêlant à la littérature des formules dont le goût caractérise l'époque.

Le Jardin du Roi, poétique et révéré, offrait aussi bien aux fervents de la science un lieu d'adoration plus familier que la salle de cours : je veux parler du foyer très connu et très recherché de la famille Thouin. Quatre frères, sans compter femmes et sœurs et fille adoptive, vivaient là en exemplaire harmonie, adonnés aux mêmes travaux, sous la suprématie affectueuse de l'aîné, le professeur André Thouin, alors « célèbre, nous dit-on, dans tout le monde éclairé, par ses vastes connaissances dans les sciences naturelles et particulièrement en agriculture ». La maison était hospitalière entre toutes, promptement ouverte et chère à ceux qui goûtaient le charme d'un milieu cultivé, intelligent et simple. Rien de patriarcal comme le cadre de ces réunions : c'était, en hiver, une cuisine enfumée; en été, la terrasse devant les serres. Des hommes célèbres à divers titres, Français et étrangers, s'y faisaient présenter. « Là se succédaient les dissertations sur les questions de l'ordre le plus élevé, les récits les plus intéressants, les faits les plus singuliers, toujours racontés agréablement, et tout cela assaisonné d'une gaieté de verve charmante et du plus aimable abandon. Le contraste de ces conversations avec la modeste cuisine dans laquelle elles se tenaient leur prêtait encore un nouvel agrément. Le vénérable Malesherbes, garde des sceaux, débarrassé de sa simarre, venait converser, assis sur une huche, pendant des heures entières, avec M. Thouin et [sa sœur] Mme Guillebert, pour laquelle il avait une estime et une affection particulières. »

Bosc suivit les cours et se mêla aux conversations, et pénétra bientôt de la salle publique dans le cénacle. Il y aperçut Larevellière-Lépeaux, auquel nous avons emprunté les lignes qui précèdent (1); puis, ici ou là, nombre de personnes dont l'avenir fit voir à quel point leur sensibilité, la mode, on dirait irrespec-

(1) *Mémoires de Larevellière-Lépeaux.* Paris, S. d. 2 vol. in-8°, I, 72 et 75.

tueusement de nos jours « le snobisme », les avait entraînés hors de leurs voies. Il lia connaissance plus intime avec Bancal des Issarts, Creuzé-Latouche, Garran de Coulon (1), tous trois futurs conventionnels et appelés à quelque rôle dans ce récit. Ce furent des compagnons de promenade qu'il apprécia, et maint jour de fête les vit battre la campagne aux environs de Paris, cherchant des plantes, et aussi ardents à disserter sur les sujets de politique d'où la Révolution allait sortir.

Mais le Jardin du Roi réservait à Bosc une amitié véritablement illustre, et qui devait sauver son nom de l'oubli, celle de Mme Roland. Toute nouvelle épouse d'un inspecteur des Manufactures, elle passa la première année de son mariage à travailler à un dictionnaire que préparait son mari (2), et à suivre un cours d'histoire naturelle et un cours de botanique, « unique et laborieuse récréation de ses occupations de secrétaire et de ménagère (3) ». C'était en 1780 : elle avait vingt-six ans, Bosc, vingt et un; elle exerça sur lui l'attrait irrésistible de sa grâce et de sa vive intelligence. Le sérieux et la variété des connaissances de Roland ne semblèrent pas moins intéressants au jeune étudiant, qui, de son côté, plut à tous deux par son amour de la science et son empressement à leur créer des relations utiles. Aussi, quand ils s'éloignèrent, convint-il avec eux de ne pas laisser interrompre par l'absence ce commencement d'amitié. Quelle fidélité à la parole donnée! On s'écrivit pendant dix ans, de 1781 à 1791, d'une façon assidue, à une certaine époque tous les jours. La correspondance qui a été conservée, et qui ne comprend guère que des lettres de Mme Roland, débute avec un ton d'intimité simple et affectueux pendant les trois années de son séjour à Amiens, se

(1) J'aurai l'occasion de m'étendre sur Bancal des Issarts. — Creuzé-Latouche, avocat de Châtellerault, fut député à la Constituante, à la Convention, membre de l'Institut, sénateur de l'Empire. — Garran de Coulon, né à Saint-Maixent, avocat, membre de l'Assemblée des électeurs de Paris, fut député à la Législative et à la Convention. Il fit partie du Conseil des Cinq-Cents, puis, rallié au gouvernement de Brumaire, il fut sénateur et comte et membre de l'Institut.

(2) Un dictionnaire des Manufactures, destiné à l'*Encyclopédie méthodique*.

(3) Elle appréciait Thouin, plus tard, en ces termes que je relève dans une lettre à Bancal des Issarts, du 11 août 1790 : « J'aurais été bien étonnée que le digne Thouin ne fût pas patriote..., il a cette douceur et cette sérénité d'âme, sûrs garants de sentiments équitables et purs. » (*Lettres autographes de Mme Roland adressées à Bancal des Issarts, membre de la Convention.* Paris, 1835, 1 vol. in-8°, p. 48.)



poursuit à Villefranche sur des sujets plus graves et finit par s'enfiévrer de politique, quand la Révolution arrive. Le Parisien la tient au courant des événements, qu'elle commente d'une plume impétueuse, dans des lettres facilement transformées en articles de journaux. Il la fait connaître ainsi, et lui prépare le petit cercle qu'elle dominera bientôt par la fermeté de ses avis, par le séduisant et impérieux prestige de son enthousiasme.

« La Révolution, a-t-elle dit, survint et nous enflamma. » Répondant à une lettre où un correspondant lui racontait la fête de la Fédération, elle s'écriait : « Il est un certain chant de l'*Iliade* qui m'a donné la fièvre, la première fois que je l'ai lu. Votre description m'en a fait autant et m'a tenu lieu d'un repas (1)! » Il n'y a pas lieu d'insister ici sur l'étonnante fortune de la fille du graveur Phlipon, de cette petite bourgeoise qui se haussa presque sans effort jusqu'à devenir le secrétaire d'un savant, le conseil d'un ministre, l'âme d'un parti. Son rôle a donné lieu à des appréciations contradictoires et passionnées, que nous n'avons pas à trancher. Elle fut, sans conteste, belle, intelligente, honnête, enthousiaste, courageuse; cela suffit pour que nous la puissions voir dans ces pages avec les yeux de Bosc, et laissions de côté les ombres. Le jeune naturaliste, qui l'aima plus que d'amitié, à un certain moment, comme presque tous ceux qui l'approchèrent, ne lui abandonna pas cependant la direction de sa vie. D'abord, il eut la prudence de ne pas quitter l'administration des Postes, bien qu'on l'eût fait descendre à un rang inférieur, et qu'il y fût réduit à une position étroite. La Révolution, qu'il avait appelée de tous ses vœux, commença par lui causer le plus grave dommage.

Au dehors, voici l'emploi de ses loisirs, où la politique et la botanique se mêlent. Nous le trouvons affilié à diverses sociétés, à celle des Amis de la Constitution, connus plus tard sous le nom de Jacobins, et à la Société de l'Histoire naturelle. Aux Jacobins, — où il entra en même temps que ses amis Bancal et Broussonet, — il fut nommé membre du comité de correspondance. Louvet, qui en faisait partie, a écrit à ce propos, dans ses Mémoires : « J'avais pour collaborateurs assidus l'honnête Duchosal, dont je n'ai plus entendu parler depuis ; le bon Bosc, bien

(1) *Lettres autographes*, p. 11.

digne de l'amitié que lui portait Roland ; Lanthenas, qui paraissait la mériter alors... » Roland et Robespierre entrèrent plus tard dans ce même comité, dont Bosc fut alors secrétaire. Le groupement des hommes que l'histoire a distingués sous le nom de Girondins se préparait dans ces réunions. On sait que Robespierre s'en sépara avec éclat au mois d'avril 1792.

Mais Bosc réserva son principal effort à l'étude, surtout à la botanique, dont Mme Roland faisait une auxiliaire de la morale, et lui disait un jour qu'elle « s'accorde le mieux avec la paix de l'âme et éloigne davantage les passions capables de la troubler ». Il jugea bien de son talent, car il ne tarda guère à prendre sa place, c'est-à-dire à marquer sa supériorité parmi les hommes de science.

L'un des premiers, il introduisit chez nous les méthodes rigoureuses, le langage précis et pittoresque de l'école de Linné. La Société de l'Histoire naturelle, qu'il avait contribué à fonder avec Broussonet, à l'imitation de la Société Linnéenne de Londres, lui conféra en 1790 la présidence de ses travaux (1). A ce titre, et aussi bien comme membre de la Société des Amis de la Constitution, il rendit hommage à la mémoire de Linné, le 23 août, dans une cérémonie où le buste du savant fut inauguré sous le cèdre du Liban du Jardin du Roi. La scène a été représentée dans une de ces gravures en couleurs où excellait l'art de l'époque.

Nous voyons Bosc encore à la tête des Amis de la Constitution de Montmorency, village où sans doute il eut quelque activité politique, et où ses excursions d'herborisant l'avaient fait connaître. Il y parut à une fête célébrée, le 25 septembre 1791, en l'honneur de Rousseau, dont le buste fut placé à l'entrée du bois d'Andilly. Un défilé eut lieu, où, à la suite d'un chœur de jeunes filles, des mères de famille portaient le buste ; puis des vieillards, une pierre de la Bastille, présentant sur l'une de ses faces l'image gravée du philosophe. Bosc et Daunou prononcèrent des discours. Voici celui de Bosc : « Reçois, ô Rousseau, le simple

(1) Les autres fondateurs avaient été Willemet, L'Héritier, Desfontaines, Brongniart et Millin. La Société s'appela d'abord *Linnéenne*, comme celle de Londres ; mais l'Académie des Sciences en prit ombrage et eut assez d'influence sur ses membres pour les décider à la dissoudre. Ils la reformèrent aux approches de la Révolution, sous un nouveau nom. — *Biographie des hommes vivants* (1816-1819), IV, 434 (Note de M. Perroud).

hommage de la Société des Naturalistes établis à Paris, sous le règne de la Liberté. — Les plantes que nous offrons à tes mânes ont fleuri autrefois sous tes pas. Tu y reconnaîtras la pervenche, que tu nous a rendue si chère. La reconnaissance qui te les consacre te plaira, car elle est vraie. — Puisse la France régénérée produire souvent, pour la gloire et le bonheur de l'humanité, des hommes qui te ressemblent! » La fête se termina par l'illumination des arbres d'alentour et par des danses (1)!

Bosc ne fut pas le dernier, sans doute, à apprendre le projet d'aliénation du prieuré de Sainte-Radegonde. Il lui vint l'idée de le faire acheter par son ami Bancal des Issarts, qui était devenu aussi celui du ménage Roland. Bancal, notaire à Paris de 1783 à 1788, y avait commencé une carrière politique qu'il poursuivit, après la vente de son étude, à Clermont-Ferrand, domicile ancien de sa famille (2). Très remuant, toujours prêt aux missions et aux voyages, enflammé d'un zèle d'apôtre pour les idées nouvelles, il finit par gagner de l'influence dans le département du Puy-de-Dôme, qui l'envoya plus tard siéger à la Convention. Son histoire, en ces années, et celle du médecin auvergnat Lanthenas, autre futur conventionnel, peuvent se suivre dans la correspondance de Mme Roland, où ils tiennent une très grande place (3); elle les avait en même affection que Bosc et, avec ses réminiscences romaines, les appelait le « triumvirat ». Eux lui rendaient en amour discret ce qu'elle leur donnait de

(1) *Le Patriote français* du 28 septembre a rendu compte de cette berquinade, sans doute par la plume de Bosc. Voir encore *la Révolution de Paris*, n° 116, p. 583 à 585 (Note de M. Perroud).

Les hommages à Rousseau, pendant la Révolution, ne discontinuèrent pas. Statue, buste, inhumation au Panthéon, glorification oratoire, tous les honneurs lui furent décernés. J'insiste sur le décret du 8 brumaire an II, qui porte : « Montmorency, où J.-J. Rousseau a composé son Traité d'éducation, portera le nom d'Emile. »

(2) Il était né en 1750, à Saint-Martin-de-Loudun, dans l'Hérault, « de parents vertueux, dit sa fille, et d'une famille ancienne ». Son père vint habiter Clermont en 1756. (*Lettres autographes*, p. XI.)

(3) Les relations de Roland avec Bancal s'ouvrent par une lettre de Mme Roland, du 22 juin 1790, dont voici un court passage caractéristique : « Un ami de la Révolution ne saurait être étranger à aucun de ceux qui aiment cette Révolution et désirent contribuer à son plein succès. Vous êtes lié, à Paris, avec l'honnête et digne Lanthenas; c'est lui qui vous a fait connaître à nous, et vous lui aurez entendu parler de son ami de Lyon, Roland de la Platière; ce n'est que la femme de celui-ci qui vous écrit aujourd'hui; mais, comme une même âme les anime, les expressions de l'un vous rendent les sentiments de l'autre. » (*Lettres autographes*, p. 3.)

franche amitié : ce triumvirat était, au fond, un trio d'amoureux (1)!

La vente des biens nationaux fit travailler toutes les imaginations : les plus purs songèrent à une affaire. Mme Roland engagea vivement son mari à former avec Bancal et Lanthenas une association en vue de l'achat de quelque terre : projet, longtemps caressé, d'une communauté de vie agricole qui les aurait réunis dans un domaine de bon rapport, en beau pays. On en parla très sérieusement lors d'un séjour de Bancal dans le Beaujolais, en septembre 1790, à propos de la vente des biens du clergé de Villefranche. « Sur tout cela, écrivait peu après Roland, épris de cette pensée malgré son calme, nous faisons peut-être des châteaux en Espagne, mais une agréable perspective de jouissances : nous prêchons le patriotisme, nous élevons l'âme; le docteur fait son métier; ma femme est l'apothicaire du canton; vous et moi, nous arrangerons les affaires (2)... » Bancal, en sa qualité d'ancien notaire, compétent pour juger de la valeur des biens ruraux, avait été spécialement chargé de s'enquérir d'une terre à leur convenance. Malgré ce bel entrain, les choses traînèrent en longueur; Mme Roland trouvait que les éléments de la future société s'agitaient sans se rencontrer et n'étaient pas crochus, « comme ceux des tourbillons de Descartes (3) ». Sur ces entrefaites, Bancal alla à Londres pour s'imprégner de l'esprit philanthropique des Amis de la paix. Quand il en revint, au mois de juin 1791, après six mois d'absence, l'enthousiasme de la première heure avait cédé devant la difficulté des réalisations pratiques. Chacun avait des objections et des préférences, et les divergences ne firent qu'augmenter avec le nombre des adhérents éventuels, car, entre temps, divers amis du groupe primitif, Brissot, Buzot, Champagneux et d'autres, furent tentés de s'associer à leur projet, puis y renoncèrent. « Les biens-fonds, écrivait Mme Roland, se vendent un prix fou; on s'estime heureux d'avoir des terres à 2 pour 100 de revenu (4). » Au lieu d'une

(1) Lanthenas, né au Puy-en-Velay, étudia la médecine. Il dut une certaine notoriété à quelques brochures politiques, et sa nomination de membre de la Convention à l'influence de Roland.

(2) *Lettres autographes*, p. 77.

(3) Les atomes sont une conception d'Épicure, reprise par Lucrèce. Descartes, tout au contraire, niait l'existence d'atomes.

(4) *Lettres autographes*, p. 229.

réunion à la campagne, on ne songe bientôt plus qu'à un placement en commun, à un domaine « qu'on puisse affermer, sans y être, car pour rien, dit Roland, je ne veux de vignes (1) ». Lanthenas, lui, voulait « quelque chose de bâti (2) ». Finalement on se débanda, et chacun tira de son côté. Bancal se rendit acquéreur, le 27 juillet 1791, du domaine de Bonneval, sur la pente orientale de la montagne de Gergovia, près de Clermont-Ferrand (3). Lanthenas acheta, près de Gisors, un bien-fonds qu'il ne put pas achever de payer (4). Roland attendit jusqu'au 13 mars 1793 — singulièrement tard, en vérité — pour se faire adjuger les terres de la fabrique de Villeron, situées, comme Sainte-Radegonde, dans le district de Gonesse (5).

(1) *Lettres autographes*, p. 330.

(2) *Ibidem*, p. 320.

(3) Francisque Mège, *le Conventionnel Bancal des Issarts*. Paris, 1887, 1 vol. in-8°, p. 26. La famille de Bancal est encore propriétaire de ce domaine.

(4) Note de M. Perroud.

(5) Archives de Seine-et-Oise. *Domaines nationaux. — District de Gonesse. Répertoire des actes de vente*, n° 629. Villeron est un petit village qui fait partie aujourd'hui du canton de Luzarches et de l'arrondissement de Pontoise.

II

ACQUISITION DE SAINTE-RADEGONDE PAR BANCAL. — BOSC LE VRAI MAITRE. — ROLAND MINISTRE, BOSC ADMINISTRATEUR DES POSTES. — LA CONVENTION. — PROSCRIPTION DES GIRONDINS. — PASSAGE DE ROLAND FUGITIF A SAINTE-RADEGONDE. — ARRESTATION DE Mme ROLAND. — VISITES D'AMIS. — ENVOIS DE FLEURS A SAINTE-PÉLAGIE. — ENVOIS DE MANUSCRITS A SAINTE-RADEGONDE. — MORT DE Mme ROLAND ET DE SON MARI.

Bosc, n'ayant aucun patrimoine à associer à celui des autres, resta en dehors de leurs projets, mais ne s'en désintéressa pas. Il voyait toute leur correspondance et souvent y glissait son mot; parfois la même lettre était l'œuvre de plusieurs. Il ne perdit pas l'espoir, malgré l'acquisition de la terre de Bonneval, de faire acheter par Bancal des Issarts, reparti pour l'Auvergne, l'intéressant prieuré de la forêt de Montmorency. L'ami était assez riche pour céder à cette fantaisie; il y prêta les mains. Mme Roland, qui se mêla elle-même très activement de l'affaire, lui écrivait de Paris, le 30 août 1791 (1) : « Rien ne se vendra avant un mois dans le district de Gonesse. Soins et demandes ne m'ont point encore valu tous les renseignements désirés sur Sainte-Radegonde; le receveur n'était pas bien instruit; j'en attends d'un second voyage qu'il vient de faire à Paris. » Elle-même regagna, quatre jours après, Villefranche. Roland, notable puis officier municipal à Lyon, avait été député à Paris par cette ville, afin d'obtenir que la dette qu'elle avait contractée, en grande partie pour le compte du Trésor royal, fût déclarée dette nationale. Il séjourna dans ce but à Paris, avec Mme Ro-

(1) *Lettres autographes*, p. 318.

land, de février à septembre 1791; puis ils revinrent s'y fixer définitivement le 15 décembre.

Dans l'intervalle, Bosc continua les démarches nécessaires pour l'acquisition projetée. Il ajoutait, le 22 septembre, ce post-scriptum à une lettre adressée par Lanthenas à Bancal (1) : « J'ai fait ma soumission pour Sainte-Radegonde avec des conditions qui, si elles sont accueillies, augmenteront les agréments de cette solitude. L'estimation est de 4,405 liv. 4 s. 4 d. [c'est le chiffre de l'expertise que nous connaissons]. Si vous l'aviez à ce prix, ce serait une bonne affaire. Avec quelque dépense, on peut l'améliorer. » Nouvelle lettre le 21 novembre (2) : « Nos amis de Lyon seront ici au commencement de décembre. Je les attends avec impatience... Votre acquisition est en suspens. La soumission conditionnelle n'a pas été acceptée; mais, comme il n'y en a pas d'autres, j'attends le renouvellement du directoire du district pour la renouveler sans condition. Je suis d'autant plus fondé à cette détermination que, la vente se faisant l'hiver, les curieux seront moins tentés d'aller visiter l'objet, et qu'en y allant ils seront moins disposés à le trouver agréable. »

Enfin la vente eut lieu le 14 février 1792, avec une concurrence très vive (3) : « L.-A.-G. Bosc, secrétaire du directeur des Postes, demeurant à Paris, rue des Prouvaires, n° 52 », mandataire de « Henri Bancal, demeurant à Paris, rue du Petit-Bourbon, maison de M. Bro, notaire (4) », se vit adjuger « la maison appelée le Prieuré de Notre-Dame-du-Bois-Saint-Père, dite Sainte-Radegonde, une chapelle surmontée d'un petit clocher et un jardin de 7 arpents en face », moyennant 8,150 livres, presque le double du prix d'estimation. Et cependant nous verrons, au prix de la revente, que le feu des enchères n'emporta pas trop loin l'acquéreur. Il mande à son ami, le 12 avril (5) : « Je suis allé, mon cher, voir votre possession le jour de Pâques. J'aurais bien voulu y rester le lundi, jour de la fête de Sainte-Radegonde et d'un rassemblement de tous les habitants des campagnes voi-

(1) Bibliothèque nationale, N. A. fr. ms. 9534, f°s 261-262.

(2) Lettre communiquée par M. Alexandre Beljame.

(3) Archives de Seine-et-Oise. Voir la note de la page 10.

(4) Le notaire Bro était parent de Bancal et l'avait eu pour clerc, après ses études de droit, faites à Orléans sous la direction de Pothier.

(5) Lettre communiquée par M. Alexandre Beljame.

sines. J'avais le projet de remplir le but de votre dernière lettre, faire le missionnaire patriote; mais la fête des soldats de Châteauvieux m'a rappelé à Paris. Je vous envoie le compte de ce que j'ai payé en votre acquit. Vous me devez 80 liv. 11 s. Le mémoire du menuisier n'est pas encore fourni. J'ai vérifié le calcul du mémoire de Voyer. Il est exact. On m'a dit que le prix n'était pas forcé. C'est tout ce que je pouvais faire. » On voit que c'est Bosc, en réalité, qui prend possession de la ferme; quelques-uns crurent qu'il l'avait achetée de compte à demi avec Bancal (1). Il n'est pas certain que le vrai maître y fit plus d'une visite en trente-six ans; c'est à croire qu'il avait acheté ce coin de forêt pour la seule joie du botaniste.

Le 12 mai 1792, Mme Roland écrit à Bosc : « Quelle heure qu'il soit lorsque vous recevrez ce billet, venez me voir aujourd'hui. » Elle a hâte de lui apprendre que son mari, ministre de l'Intérieur depuis le 23 mars, vient de le nommer administrateur des Postes, avec 15,000 francs de traitement et un logement dans l'hôtel de l'administration. Lui, surpris d'un coup de fortune comme il en advient cependant aux amis des ministres sous tous les régimes, écrit à Bancal des Issarts, deux jours après (2) :

Vous avez appris, mon cher, l'aventure qui m'est arrivée. Il s'agit actuellement d'en profiter pour le plus grand bien de la Nation et des particuliers qui la composent. Il s'agit de « désaristocratiser » [on dirait aujourd'hui « épurer »] la Poste et de lui rendre la confiance dont elle doit jouir. Nous travaillerons, nous nous priverons de tout plaisir, pour parvenir à notre but, et certes le diable s'en mêlera si nous n'y parvenons pas.

Je suis trop occupé pour répondre en détail à votre lettre, pour m'étendre sur les idées intéressantes qu'elle fait naître. Je vous dirai seulement que ce que vous avez soupçonné est arrivé. Robespierre domine tyranniquement aux Jacobins; mais les nouvelles que nous recevons des départements nous apprennent qu'il y a perdu cinquante pour cent au moins. J'ai oublié de vous acheter les travaux de Mirabeau; je réparerai cet oubli aussitôt que j'aurai de l'argent. J'ai été fait administrateur lorsque j'avais pour toute fortune 60 livres en assignats : il faut que j'emprunte quelques écus pour attendre la fin du mois. Je

(1) *Mémoires de Larevellière-Lépeaux*, I, 164.
(2) Lettre communiquée par M. Alexandre Beljame.

vous ferai passer l'ouvrage par la poste, ou au moins le premier volume, pour que vous puissiez attendre les autres. Il faudra bien que je trouve quelques moments pour aller à Sainte-Radegonde, car l'exercice, l'air de la campagne est nécessaire à mon existence. Je ferai faire en automne seulement le fossé dont vous me parlez, et qui est indispensable. J'ai lu votre lettre à Mme Roland. Il lui est difficile de vous répondre promptement, à cause de la surcharge de sa besogne.

La forêt lui tient toujours au cœur, et, au milieu de ses laborieuses occupations, son rêve de vie champêtre le ressaisit. Dès le 26 mai, il n'y peut plus tenir; nous lisons dans une lettre au même ami : « J'étais invité à aller dîner chez Roland, pour causer de votre personne; mais ma tête a besoin de repos, et je préfère aller coucher à votre ermitage. »

Il fait allusion sans doute aux combinaisons dont il l'entretenait dans la lettre du 12 avril, déjà citée :

Mme Roland nous a parlé du projet qu'on avait eu sur vous pour le ministère de la Justice. Hier, Lanthenas me sondait pour savoir si vous accepteriez la place de secrétaire général de ce ministère, qui va être remplie par M. Duranton de Bordeaux. Je n'ai su que répondre. J'ai seulement dit que je vous en parlerais aujourd'hui, parce que j'avais le projet de vous écrire. On a besoin de bons citoyens, pour résister aux cabales qui commencent déjà à s'élever contre le ministère actuel. Votre présence serait plus nécessaire ici qu'à Clermont, et, si vos occupations municipales ne vous retiennent pas, je crois que vous feriez bien de revenir. Votre esprit et votre cœur trouveraient leur compte à cette détermination.

Je vous envoie la graine d'une plante fort intéressante à multiplier pour fourrage. Faites-la semer dans le plus chaud de vos domaines, et recommandez d'en avoir le plus grand soin possible...

Une année se passe; quelle année! La royauté est frappée d'abord, et bientôt le Roi. La guerre est allumée partout, à la frontière comme au sein de la Convention. La chute de la royauté avait élevé la Gironde, la mort du Roi la précipita. L'intervalle d'une catastrophe à l'autre, du 10 août au 21 janvier, est la durée du second ministère de Roland. Pendant ce temps-là même, lui et ses amis n'eurent que l'ombre du pouvoir; ils ne dirigèrent jamais la République qu'ils avaient suscitée, imprudemment au dire de Buzot. Mme Roland leur reprochait de n'avoir que de

l'honnêteté, de la science et du talent, mais de n'entendre rien à mener les hommes. Lorsque la basse révolution, incarnée dans la Commune, eut usurpé cet ascendant, par ses meneurs dans les sections, par ses orateurs dans les clubs et par son armée dans les faubourgs, elle voulut secouer les dernières entraves et chasser de l'Assemblée tout le parti qui tenait encore pour la légalité contre les violences de l'insurrection. Une première tentative, mal concertée, échoua le 10 mars; le coup de force du 31 mai et du 2 juin brisa l'obstacle : les Girondins et leurs amis furent décrétés d'arrestation.

Roland, dans les derniers temps de son ministère et jusqu'à sa proscription, avait été l'objet de continuelles menaces. Retiré dans son modeste appartement de la rue de la Harpe, il fut obligé de le déserter à plusieurs reprises et d'aller demander à des amis un asile moins connu. A la veille du 31 mai, il avait sans doute conduit sa femme et sa fille dans un village voisin de Paris (1), d'où il écrivait à Bosc ce billet plein d'angoisse (2) : « Vous êtes allé à la maison; votre amitié, vos soins, vos sollicitudes ont continué, et vous ignorez toute l'étendue des nôtres. Mon ami, nous sommes hors des murs depuis huit ou dix jours. Je vais cependant y rentrer sous peu; la crainte de la mort deviendrait enfin pire que la mort même, et c'est là le moindre de mes chagrins (3). Brûlez ce billet. Je vous donnerai avis de ma réintégration dans mon domicile, que j'abandonnerai, ainsi que Paris, le plus tôt que je pourrai. »

(1) Peut-être à Champigny-sur-Marne, où Sainte-Beuve, d'après je ne sais quelle source, dit que Roland avait une maison de campagne. (*Lettres autographes*, p. XXXVII.)

(2) Le texte de cette lettre a été donné dans le catalogue de la vente Jules Desnoyers, qui eut lieu les 15-19 avril 1889. Elle a passé dans la collection Alf. Morrison, avec tout le lot des lettres de Mme Roland à Bosc (no 234 du catalogue).

(3) Allusion, sans aucun doute, à l'amour de sa femme pour Buzot, qu'elle lui avait avoué. Disons, en passant, qu'elle avait évincé les trois amoureux que nous connaissons par des moyens en rapport avec leur caractère et avec ses propres sentiments. Elle n'eut pas l'air de prendre Bosc au sérieux; il avait cinq ou six ans de moins qu'elle; elle l'engagea à attendre sa fille; elle le déconcerta par sa bonne humeur et son imperturbable amitié. Avec Bancal, l'incident fut, au contraire, très sérieux; nul doute qu'elle n'ait été touchée de son amour, agitée, comme elle le lui dit, de « sentiments tumultueux » et prête à verser sur une lettre qu'elle lui écrivait en secret les larmes qui obscurcissaient sa vue. Mais elle l'intéressa à « l'irréprochabilité absolue » de sa vie, et elle gagna cette fois la victoire ambitionnée par sa devise : « Sensible et fidèle. » Lanthenas fut congédié avec éclat. Il ne put supporter de voir Mme Roland céder à une passion qu'il avait été incapable de lui inspirer. Des explications fort vives furent échangées. Il

Cependant le 31 mai surprit Roland. Fuyant les poursuites du comité révolutionnaire de la Commune, il alla frapper à la porte de Bosc. Celui-ci, arrêté le matin, puis relâché, venait de rentrer chez lui. Il cache son ami; dans un moment favorable, il l'aide à franchir la ligne farouche des patriotes de barrière, et gagne heureusement Sainte-Radegonde avec lui. Il est le maître là plus que jamais, depuis le 1er avril, où Bancal a été livré aux Autrichiens par Dumouriez, avec trois de ses collègues de la Convention, et subit une détention qui ne prendra fin qu'aux derniers jours de 1795. Les détails du séjour de Roland dans la forêt de Montmorency ne nous sont pas connus; mais on ne saurait révoquer en doute le fait, attesté par Bosc lui-même (1). Il garda son hôte pendant la première quinzaine de juin, jusqu'à ce qu'il lui eût préparé les étapes de sa route vers Rouen, où de vieilles amies, les demoiselles de Malortie, avaient, au péril de leur vie, consenti à le recevoir.

Bosc ne se contenta pas d'assurer la fuite de Roland; il veilla avec un intérêt tendre, constant et courageux sur sa femme, arrêtée dans la nuit du 31 mai, et sur sa fille, demeurée seule à leur foyer. Eudora, née le 4 octobre 1781, n'avait pas douze ans. C'est vers cet ami, d'ailleurs, que Mme Roland, comme son mari, se tourne pour jeter son premier cri de détresse. A peine écrouée à l'Abbaye, elle lui écrit avec sa vaillance et sa grandiloquence accoutumées (2) : « *Aujourd'hui sur le trône*

s'éloigna d'elle et de son parti. Il mérita que Marat le fit rayer de la liste des proscrits du 31 mai, en disant : « Tout le monde sait que le docteur *Lanternas* est un faible d'esprit. » Mme Roland n'en voulut rien écrire à la fin de sa vie : « Il m'a trop aimée, concluait-elle, pour que j'en dise du mal, et je le méprise trop pour en dire du bien. »

(1) Mme Roland, Cuvier et Barrière y ont fait allusion. Il est confirmé par une tradition de famille. Enfin une lettre de Bosc à Broussonet, du 9 germinal an IV, est analysée dans les termes suivants par le rédacteur du *Catalogue des autographes*, ayant appartenu à M. J.-L. Boilly, et dont la vente eut lieu le 7 décembre 1874 : « Il [Bosc] raconte sa conduite sous le régime de la Terreur, ses visites aux prisonniers, le refuge qu'il offrit à des proscrits, entre autres à Roland, sa nomination comme directeur des Postes... » Cette lettre, tombée aux mains de M. A. Sensier, a subi encore une fois le sort des enchères, après son décès, en 1878. Le nouvel acquéreur a refusé de la communiquer au petit-fils de Bosc et même de laisser donner son nom. Avarice d'un genre particulier, non moins pitoyable que l'autre.

(2) Cette lettre, qui appartient aujourd'hui à M. Sardou, a été publiée pour la première fois par Barrière, qui donna une édition des *Mémoires de Mme Roland* (la troisième de celles qui comptent), préparée sous les yeux et avec l'aide de Bosc.

et demain dans les fers, c'est ainsi que l'honnêteté est traitée en révolution, mon pauvre ami! Vous ne savez pas combien je songe à vous depuis ce matin; je suis persuadée que vous êtes l'un de ceux qui s'occupent davantage de mes vicissitudes. — Me voici en bonne maison, tant qu'il plaira à Dieu. — Là, comme ailleurs, je suis assez bien avec moi-même pour ne guère souffrir des changements. Il n'y a pas de puissance humaine capable d'enlever à mon âme saine et forte l'espèce d'harmonie qui la tient au-dessus de tout. Je vous embrasse cordialement; à la vie à la mort, estime et amitié : Roland, née Phlipon. »

Avec l'aide de Grandpré, un familier que l'ancien ministre de l'Intérieur avait chargé de l'inspection médicale des prisons, il fut permis au destinataire de ce billet d'arriver bientôt jusqu'à la captive de l'Abbaye et de la rassurer sur le sort de ceux qui lui étaient chers. Elle le raconte en ces termes : « J'ai reçu quelques visites de l'excellent Champagneux et de l'estimable Bosc..... Bosc, notre ancien ami, administrateur des Postes, d'un caractère vrai, d'un esprit éclairé, allant chez moi le premier jour de ma détention, s'empressa de conduire ma fille chez Mme Creuzé-Latouche, qui l'accueillit, la compta au nombre de ses enfants, avec lesquels il fut établi qu'elle resterait sous ses yeux. Il faut connaître les personnes pour sentir tout ce que vaut ce trait. Il faut se représenter Bosc, sensible et franc, accourant chez ses amis, se saisissant de leur enfant, le confiant de son propre mouvement à la famille la plus respectable, comme un dépôt qu'il s'honore de leur faire, et qu'il sait devoir être reçu avec la reconnaissance qu'éprouvent les âmes délicates à qui on offre l'occasion de bien faire; il faut avoir connu les mœurs patriarcales, les vertus domestiques de Creuzé et de sa femme, la douceur et la bonté qui les distinguent, pour juger de leur accueil et en sentir le prix (1). »

Le 24 juin, Mme Roland, par une feinte cruelle, fut mise en liberté (2), puis arrêtée de nouveau, le même jour, au moment

(1) *Mémoires de Mme Roland*, édition Dauban, p. 215 et 216. Cf. édition Faugère, I, 218 et *passim*.

(2) Les archives de la Préfecture de police (n° 342) conservent cet ordre d'élargissement, dont voici le texte : « Commune de Paris. — Le 24 juin 1793, l'an second de la République une et indivisible. — Le concierge de l'Abbaye mettra en liberté la citoyenne Rolland [*sic*], femme de l'ex-ministre, arrêtée en vertu d'un ordre du comité révolutionnaire de la Ville, laquelle, après son interrogatoire, nous n'avons

où elle mettait le pied dans son petit appartement de la rue de la Harpe. La première incarcération était, paraît-il, illégale, et il avait fallu la relâcher, pour l'arrêter ensuite aux termes de la loi. Condamnée, cette fois, à l'odieux séjour de Sainte-Pélagie, elle y est heureusement retrouvée par ses amis, qu'elle a eu le temps de prévenir de sa nouvelle destination; elle a la consolation d'en recevoir les mêmes marques de dévouement. « Je voyais quelquefois, a-t-elle raconté (1), les quatre personnes qui venaient me visiter à l'Abbaye : l'honnête Grandpré, que sa place autorisait à venir et qui m'amenait une femme intéressante (2); le fidèle Bosc, qui m'apportait des fleurs du Jardin des Plantes, dont les formes aimables, les couleurs brillantes et les doux parfums embellissaient mon austère réduit... » Le quatrième visiteur était « le sensible Champagneux (3) ». Dans les derniers temps, m'a-t-on dit, les fleurs qui réjouissaient Mme Roland ne venaient pas du Jardin des Plantes, où le botaniste ne se risquait plus à aller voir son ami Thouin; il les apportait, dans une hotte, des alentours de Sainte-Radegonde. Quel rafraîchissement pour l'atmosphère de la prison, où la pauvre honnête femme, enfermée avec un ramas de filles perdues, était écœurée d'un voisinage qui la forçait au moins à tout voir et à tout entendre.

Au bout de quelques semaines, ses visiteurs sont forcément plus rares : « Tous mes amis, écrit-elle vers la fin d'août, sont proscrits, fugitifs ou arrêtés; Grandpré est dénoncé, Champagneux incarcéré. Il faut prévenir Bosc, qui a donné sa démission d'administrateur des Postes, de ne pas se montrer à Sainte-Pélagie qu'une fois par semaine au plus, et à la dérobée. » L'em-

rien trouvé qui puisse la retenir dans la maison d'arrêt de l'Abbaye. Prions, en conséquence, le citoyen Godard, notre collègue, de faire mettre à exécution ladite mise en liberté. — Les administrateurs au département de police, Signé : JOBERT; autre signature illisible.

(1) *Mémoires*, p. 291.

(2) Sophie Grandchamp, que nous allons retrouver tout à l'heure. C'était elle qui avait fait connaître Grandpré aux Roland. Mme Roland en parle dans une lettre à Bancal, du 11 septembre 1791, sans la nommer et la qualifiant de même : « une femme bien intéressante ». (*Mémoires*, I, 27. — *Lettres autographes*, p. 333.)

(3) Champagneux, qui s'appelait en réalité Donin de Rosière de Champagneux, né à Bourgoin en 1744, fut avocat, rédacteur du *Courrier de Lyon* et membre de la municipalité de cette ville. Roland le prit avec lui pour diriger un service important au ministère de l'Intérieur, fonction dont il s'acquitta avec un tel zèle que Garat, ministre après Roland, la lui conserva. C'est devant un des oncles de Champagneux, ami pris pour témoin, que J.-J. Rousseau, pendant son séjour à Bourgoin, avait épousé, à la face du ciel, Thérèse Levasseur.

prisonnement de Champagneux à la Force, le 4 août, sur la dénonciation de Collot d'Herbois, fut pour elle l'occasion d'un chagrin égal à celui des plus rudes épreuves. Il était détenteur d'un manuscrit (que Bosc, sans doute, lui avait confié pour le copier) où Mme Roland, mettant à profit les loisirs de sa captivité, avait consigné, sous le titre de *Notices historiques*, les souvenirs de sa vie politique. Menacé d'une visite domiciliaire et d'une arrestation, Champagneux voulut se débarrasser d'un dépôt compromettant; il remit tous ses papiers à une personne qui les jeta au feu. « J'aurais préféré, dit douloureusement Mme Roland, qu'on m'y jetât moi-même. » Mais, « résolue à ne succomber à rien », avec son ferme courage et sa merveilleuse facilité, elle reprit la plume et recommença son œuvre sous une autre forme. Cette fois, Bosc ne se dessaisit plus des cahiers qui composèrent les recueils nouveaux; il avait sans doute parlé à la prisonnière d'une cachette dans les bois, et, comme nous verrons plus loin, c'est là qu'il emporta, en effet, « le testament moral et politique » qu'elle lui remit ou lui fit parvenir (1).

La Terreur s'aggrave en septembre; la loi des Suspects ouvre, à la date du 17, la période sanglante. La rigueur augmente à l'égard des prisonniers, proie déjà placée sous la griffe du tribunal révolutionnaire. Mme Roland prie qu'on ne demande plus de permission pour venir la voir, comprenant que ne point prononcer son nom est le seul service qu'on puisse lui rendre. Grandpré, qui a été un instant incarcéré et que cet avertissement, aussi bien que ses fonctions de médecin des prisons, obligent à une prudence extrême, ralentit ses visites. Bosc, suspect et menacé, quitte rarement Sainte-Radegonde; il n'eut plus d'entrevue avec Mme Roland après le 28 septembre (2), époque où elle dut recourir à un nouvel intermédiaire, le mystérieux personnage désigné sous le nom de Jany. On a très sûrement établi,

(1) On sait que toutes les *Notices historiques* n'avaient pas été brûlées par l'amie de Champagneux. Un tiers environ, les sept cahiers qui subsistent à la Bibliothèque nationale furent sauvés, à ce que l'on croit, parce que Champagneux, qui en avait achevé la copie, les avait déjà rendus à Bosc. Mme Roland fut instruite le 20 août de cette atténuation du désastre. Tout ce qui se rapporte à la composition, à la chronologie, à la coordination de ses manuscrits a été élucidé, avec l'information la plus minutieuse et la plus sûre, par M. Perroud, dans son *Etude critique sur les manuscrits de Mme Roland et les éditions de ses œuvres.* (Voir *la Révolution française*, numéros des 14 mars et 14 avril 1897.)

(2) L'assertion contraire de M. Faugère paraît inexacte. (*Mémoires*, II, 278.)

dans ces derniers temps, que ce Jany n'était autre qu'un ami de Brissot, le littérateur Mentelle, homme de bien et courageux, dont la situation effacée le rendit éminemment propre à recevoir de Mme Roland les suprêmes confidences (1). C'est par lui qu'elle fit passer à Bosc les derniers cahiers de ses Mémoires. Nous allons voir que celui-ci venait encore une fois par semaine à Paris, pour y chercher des nouvelles et peut-être aussi pour y recevoir le précieux dépôt. C'est alors que la certitude de la défaite de son parti et de sa condamnation prochaine, jointe au désir de se soustraire aux outrages du tribunal et aux clameurs de la foule, inspirent à Mme Roland le projet de prévenir le supplice par le poison. Elle écrit les plus belles pages de ses *Dernières pensées*, témoigne ses regrets, envoie des consolations à ceux qu'elle aime, lègue à Bosc une de ses bagues et un dessin qu'elle achève, et le prie de lui faire passer de l'opium. Celui-ci lui répond que l'intérêt de la République et de sa propre gloire lui commande d'affronter l'échafaud; elle se résigne. « Jamais, dit le brave Bosc, rien ne m'a plus coûté que d'écrire cette lettre (2). »

Le 31 octobre, les Girondins mouraient; le 8 novembre, la femme extraordinaire qui les inspira, l'idéale citoyenne suivit, comme eux, le chemin de la place de la Révolution. Une de ses amies, Sophie Grandchamp (3), alla, sur sa prière instante, la voir passer en charrette à l'extrémité du Pont-Neuf. Elle a raconté cette scène, dont à peine put-elle supporter la vue, en quelques pages poignantes, dont voici le bref épilogue :

(1) Cette identification a été faite par M. Perroud, dans un article publié par *la Révolution française* en janvier 1896. Elle s'est trouvée particulièrement confirmée par les *Souvenirs de Sophie Grandchamp*. L'article de *la Révolution française* a pour titre : *Jany, le dernier correspondant de Mme Roland.*

(2) Quelques jours auparavant, Mme Roland avait essayé de se laisser mourir de faim. Ces faits sont tellement notoires qu'un poète même n'a pas le droit d'intervertir les rôles, et d'imaginer, comme M. Bergerat dans *Manon Roland,* une scène où Bosc propose le poison, et la prisonnière le refuse :

« ..... Non, ce serait lâche.
Girondine, j'irai jusqu'au bout de ma tâche,
Et je veux une mort digne de nos héros.
Point de pitié pour les bourreaux! »

(3) Sophie Grandchamp, que j'ai nommée plus haut, est encore une découverte de M. Perroud. Il en a publié les *Souvenirs inédits*, avec les preuves d'identité, dans *la Révolution française* des 14 juillet et 14 août 1899. Il y a longtemps qu'on n'avait donné sur Mme Roland un morceau d'un pareil intérêt. Le manuscrit se trouve parmi les papiers Faugère, à la Bibliothèque nationale. M. Faugère le tenait du baron Girardot.

Je ne sais ce que je devins, comment je me trouvai chez moi. Mentelle arriva; ses pleurs firent couler mes larmes; elles soulagèrent l'oppression terrible que j'éprouvais. Nous faisions une triste diversion à notre douleur en pensant au sort du respectable Roland, lorsqu'il apprendrait cette accablante nouvelle, quand Bosc, obligé de se cacher, et ne venant à Paris que le vendredi soir, pour savoir ce qui s'était passé dans l'intervalle, entra tout à coup. Sa vue nous fit pousser des sanglots, qui ne lui en apprirent que trop la cause. La violence des siens pensa lui devenir funeste. C'est l'homme qui regretta le plus sincèrement Mme Roland. Une ancienne liaison, des préférences flatteuses pour un jeune homme, une grande conformité d'opinions politiques, l'élévation dont il lui était redevable, donnaient une nouvelle force aux sentiments qu'elle méritait d'inspirer, et il ignorait à cette époque ce qui eût pu les affaiblir.

Ne pouvant que donner des regrets à sa mémoire, nous nous occupâmes de son infortuné mari. Sûrs qu'il ne survivrait pas à la perte d'une femme qu'il croirait s'être livrée à la mort pour le sauver, et ne pouvant l'empêcher de l'apprendre par les papiers publics, nous pensâmes qu'il valait mieux que la main d'un ami adoucît cet événement cruel, quoique sans espoir d'en prévenir les suites. Bosc écrivit chez moi. Roland reçut la lettre le dimanche; sa résolution ne laissa place ni aux plaintes, ni aux larmes. Il passa la journée à brûler les matériaux importants qu'il avait recueillis pour l'histoire de ses deux ministères, ne voulant point exposer à de nouveaux dangers les généreuses Malortie, qui l'avaient sauvé au péril de leurs jours; le lendemain, il les quitte sous le prétexte de chercher un autre asile, il fait trois lieues sur la route de Paris, s'arrête à l'entrée d'un parc et se perce d'une canne à épée que Bosc lui avait portée au ministère, lorsqu'on menaçait de l'assassiner (1).

(1) M. C.-A. Dauban, dans son *Étude sur Mme Roland et son temps* (Paris, 1 vol. in-8°, 1864), a raconté, au sujet de la fin de Mme Roland, une anecdote romanesque, d'origine inconnue, et que le récit qu'on vient de lire relègue décidément parmi les fables. Il dit : « Le jour de l'exécution, à ce qu'on raconte, un homme vint se placer au bas de la charrette, reconnaissable à sa haute taille ; c'était Bosc. Il la suivit d'aussi près qu'il put, et ne s'arrêta que devant l'échafaud. »

Ce trait a, sans doute, inspiré à l'auteur du volume intitulé *le Dévouement* (de la *Bibliothèque des Merveilles*) de faire de Bosc le héros d'un récit de la morale en action, où la fantaisie a plus de part encore.

III

TROIS DÉPUTÉS ANGEVINS PROSCRITS : LAREVELLIÈRE-LÉPEAUX, PILASTRE ET LECLERC. — ARRESTATION DE LECLERC. — FUITE ET SÉJOUR DE LAREVELLIÈRE A SAINTE-RADEGONDE. — ÉTAPE DE LA PROSCRIPTION. — UN DÉJEUNER DE MARDI GRAS. — PASSAGE DE MASUYER. — SON SUPPLICE. — PILASTRE, COMPAGNON MENUISIER A SAINT-PRIX.

Bosc retourna à sa forêt. Il continua d'y vivre en paysan, proscrit à son tour, à cause de ses relations avec les Roland et de son attachement bien connu à leur parti. Les scellés avaient été mis sur ses papiers, sur ses livres et sur son appartement même. Il ne fut pas empêché pour cela de pénétrer souvent dans Paris; avec une audace sans égale, il y allait prendre de rapides informations sur le sort de ses amis et guetter le moment de les servir. Une occasion se présenta avant la fin de l'hiver, dans des circonstances qui méritent d'être rapportées.

Le département de Maine-et-Loire avait envoyé à la Convention trois anciens constituants, camarades de jeunesse que la politique, après l'amitié, avait étroitement unis : Larevellière-Lépeaux, Urbain Pilastre et Jean-Baptiste Leclerc. Le premier, qui a gardé quelque renom pour avoir été Directeur, l'un des auteurs du 18 Fructidor et, comme on a dit avec exagération, le pape de la Théophilanthropie, a fait cette remarque dans ses Mémoires, à propos de ses amis (1) : « Notre triple intimité devint telle qu'on ne nomme guère aujourd'hui l'un de nous sans penser aux deux autres. » Cette association d'idées, commune en effet, eut la vertu de sauver Leclerc de l'échafaud, ainsi qu'on va

(1) *Mémoires*, I, 17.



Héliog. Dujardin

SAINTE-RADEGONDE

dans la forêt de Montmorency

voir. Les trois Angevins siégèrent côte à côte sur les bancs de la Convention, sans se lier à aucun parti, conservant leur indépendance, même à l'égard les uns des autres; ils le montrèrent dans le procès du Roi, où Pilastre vota la détention et ses deux amis la mort. En général, ils se rallièrent aux Girondins, dont ils admiraient le talent, tout en critiquant la mollesse de leur défense. Le 2 juin les épargna. Cependant, ils s'élevèrent aussitôt, indignés, contre le cynisme de l'attentat et la mutilation de l'Assemblée. Mal satisfaits de la protestation que signèrent soixante-treize de leurs collègues, ils en rédigèrent une autre plus forte, qu'ils firent imprimer et répandre par toute la France. Au sein de la Convention même, ils ne cessèrent de réclamer l'annulation des actes de la fameuse journée.

La Montagne laissa tomber dans le silence ces derniers frémissements de la résistance vaincue. Désormais, ce fut une tactique : après tout débat, quelques contradictions qui s'y fussent produites, quelque désaccord qui persistât, le président proclama l'unanimité du vote. Il n'y avait plus de doute, l'Assemblée obéissait au parti anarchique, et les proscripteurs, voulant faire croire à la nation que les modérés avaient été les fauteurs de désordres, représentèrent les séances comme désormais pacifiées. Outrés de ce mensonge, aussi bien que découragés de leur impuissance à secouer la torpeur où la Plaine commençait de s'anéantir, Pilastre et Leclerc donnèrent leur démission le 13 août. Le premier fut remplacé le 8 septembre, l'autre le 23. On commença de subir la loi des Suspects; les démissionnaires sentirent dès lors la nécessité de ruser avec l'ennemi et de lui faire perdre leur trace. Ils se retirèrent secrètement, le 27 septembre, dans une chétive maison en haut de la rue Copeau (1), où bientôt Larevellière s'installa avec eux. Celui-ci n'avait pas encore résigné ses fonctions; la grande habitude qu'il avait de la parole lui permettait de continuer la lutte et d'inquiéter les tyrans. A chaque délibération, il demandait l'appel nominal jusqu'à ce que la voix lui manquât, prenant l'assistance à témoin qu'il répudiait toute complicité des mesures extravagantes ou atroces auxquelles la fiction de l'unanimité

(1) Maison de la citoyenne Chevalier. Ils avaient demeuré rue Neuve-du-Luxembourg, hôtel du Prince-Edouard, et Larevellière, quai de l'Ecole, nº 12.

l'associait malgré lui. Un jour qu'il fut plus violent, ou ses auditeurs plus las de son opiniâtreté, on l'interrompit par les cris : « Au tribunal révolutionnaire ! » et il n'eut que le temps de quitter la tribune et la salle.

Bientôt les trois amis furent prévenus que le comité de Sûreté générale avait lancé des mandats d'arrestation contre eux, et que leur domicile était découvert. Ils furent obligés de se disperser et d'aller demander asile, tantôt à Creuzé-Latouche, tantôt à Mme de Nort, femme divorcée du voyageur Levaillant. Pilastre, le premier, quitta Paris; par une sage précaution, il s'était exercé avec Leclerc au métier de menuisier, chez Dumarais, menuisier du Jardin des Plantes. Il s'inscrivit en cette qualité sur le passeport en blanc que la municipalité d'Angers, prévoyant leur proscription, avait envoyé à chacun des députés du département; il chercha d'abord un refuge dans sa province, puis revint aux environs de Paris, à Montmorency, et enfin à Saint-Prix, où nous le retrouverons tout à l'heure, travaillant chez un menuisier. Leclerc courut un plus grand péril. Un soir, ayant eu la mauvaise inspiration de revenir rue Copeau, bien que Larevellière l'eût acheminé vers la maison de Mme de Nort, tandis que lui-même allait passer la nuit chez Creuzé, l'imprudent fut enlevé par une escouade et conduit à la Bourbe. Il y fut laissé, et — c'est alors que l'amitié devint sa sauvegarde — on attendit qu'on eût mis la main sur ses deux compagnons, pour se donner la joie cruelle de les faire mourir ensemble; les autres eurent l'habileté de se dérober. Cependant Larevellière, prévenu chez Creuzé, par la fille adoptive de Thouin, de l'arrestation de Leclerc, fut pris d'un accès de désespoir; il voulait rentrer rue Copeau pour s'y faire arrêter à son tour et inspirer à son ami, qu'il irait rejoindre, un double repentir de sa témérité et de son manque de parole. La scène en était là quand Bosc survint.

Après bien des années, ce souvenir émouvait Larevellière profondément; il laissait, en écrivant ses Mémoires, déborder encore sa reconnaissance et son attendrissement (1). « Bosc! s'écrie-t-il, ce nom rappelle l'amitié la plus généreuse, le courage le plus héroïque, le patriotisme le plus pur, l'humanité la plus active, la probité la plus austère, la franchise la plus déter-

(1) *Mémoires*, I, 163.

minée... » Voyons comment le solitaire de Sainte-Radegonde mérita, en l'occurrence, au moins quelques traits d'une louange si belle. Il connaissait à peine Larevellière ; il l'avait quelquefois rencontré au Jardin du Roi, comme nous l'avons dit. Le futur conventionnel était aussi bien féru de botanique ; il l'avait enseignée à Angers, l'ayant apprise pour plaire à une jeune fille qu'il avait aimée et épousée, parce qu'un jour elle lui avait cueilli et su nommer une fleur de ficaire (*ranonculus ficaria*). Cependant Bosc s'empare de lui, fait diversion à sa douleur, et le décide sur-le-champ à venir partager l'asile du prieuré. D'abord il faut traverser les barrières de Paris, et ce n'est pas le moindre danger avec un compagnon d'une laideur aussi connue, d'une difformité aussi frappante (il avait le corps d'Ésope, a dit Napoléon). Le pas est heureusement franchi, et voilà nos gens sur la route de la forêt. Mais, pour suivre leur aventure, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter la narration de Larevellière :

Je n'avais sur moi, dit-il, que quelques assignats, de mauvais linge et un méchant habit. Le pauvre Bosc était aussi dépourvu que moi. Arrivés là, nous fûmes réduits à vivre de très peu de pain, de quelques pommes de terre, de limaçons et d'un peu de lait. Nous avions pour toute volaille, dans la basse-cour, une poule qui nous donnait quelques œufs frais; ils m'étaient toujours destinés, à cause du pitoyable état de ma santé. Je ne puis dire combien mon admirable hôte avait d'attentions pour moi.

J'intercale ici une observation : Bosc a raconté qu'aux pommes de terre il était obligé de substituer souvent les tubercules féculents produits par l'*Orobe* et la *Gesse tubéreuse*, légumineuses que ses connaissances en botanique lui permettaient de découvrir dans la forêt. La racine d'une *Orobe* d'espèce particulière est pourvue de beaucoup de filaments sur lesquels sont placées sept ou huit tubérosités grosses comme des noisettes et qui sont bonnes à manger, cuites dans l'eau. La *Gesse tubéreuse* fournit également des tubercules, appelés *Glands de terre*, qui, cuits sous la cendre, ont le goût de la châtaigne. Enfin, Bosc a quelquefois nourri ses compagnons des racines de l'*Arum maculatum*.

Reprenons la narration interrompue :

Nous avions cru d'abord que l'affreux système qui nous avait fait proscrire ne pourrait être que de courte durée. Espérance trompeuse !

Le monstre ne faisait qu'étendre de jour en jour son épouvantable puissance, et notre position devenait de jour en jour plus critique. Je restai trois semaines ou environ (1) à Sainte-Radegonde. J'aime à me rappeler un petit incident qui ne vaudrait pas la peine que l'on s'en souvînt, si, dans une situation pareille, tout ce qui cause un moment de plaisir ou un surcroît de peine ne produisait pas dans l'âme une profonde impression, et n'acquérait pas ainsi de l'importance.

On a vu que notre basse-cour consistait dans une poule. Le jour du mardi gras (2), au matin, l'oiseau de proie la tua, sans néanmoins pouvoir l'emporter, grâce à la prestesse de Bosc. Cette perte m'était sensible; elle l'était plus encore à Bosc : sa généreuse amitié se désolait de n'avoir plus d'œufs frais à m'offrir. Quelle fut notre surprise, dans le moment où nous exprimions nos regrets sur cette perte, de voir notre ami Creuzé dans la cour, arrivant de Paris par un temps et des chemins affreux, pour nous donner des nouvelles de nos parents, de nos amis et de ce qui se passait! Il venait en même temps faire mardi gras avec nous et nous distraire, au moins pour un jour, de nos tristes pensées. Qu'on se pénètre bien de notre position, du danger qu'il y avait à nous venir voir : l'on n'aura encore qu'une faible idée du transport de joie et de reconnaissance que produisit en nous la visite de ce vrai sage, toujours calme et rassis, et dont les manières simples et affectueuses, la conversation instructive et l'aimable gaîté rendaient le commerce délicieux. Quel bonheur! nous écriâmes-nous en même temps, Bosc et moi, après avoir embrassé notre ami; quel bonheur que l'oiseau de proie ait tué la poule! Sans cet heureux coup du sort, avec quoi aurions-nous fait faire carnaval à notre ami? avec des limaçons?... Je me mis sur-le-champ à mes fonctions d'aide de cuisine, Bosc à celles de chef; la poule fut plumée, accommodée et mangée avec beaucoup de gaîté, et nous bénîmes l'incident qui nous avait affligés d'abord.

Deux ou trois jours après, nous eûmes une aventure d'un genre bien différent et qui nous mit, pendant cinq ou six heures, dans de grandes inquiétudes. Il prit fantaisie aux administrateurs de Seine-et-Oise, tous gens féroces et dont j'étais fort connu, de venir chasser à Sainte-Radegonde. Ils s'amusèrent à percer d'une balle la queue du coq qui surmontait le petit clocher de la petite chapelle de notre petit ermitage. Ils entrèrent deux ou trois fois dans la chambre qu'habitait la vieille fermière, pour demander de l'eau, du lait, etc. Ils ne vinrent pas heureusement dans la nôtre. Bosc, déguisé en paysan, suivait tous leurs mouvements, pour m'avertir du moment où je pourrais sortir sans être

(1) Il en partit le 18 mars 1794. Cette date est fixée par celle de la mort de Masuyer, dont il sera question plus loin.

(2) Le 4 mars.

aperçu et m'aller cacher dans la forêt, ce qui ne fut pas possible, parce qu'ils rôdèrent toujours autour de la maison, en tiraillant à droite et à gauche. Pourtant ils quittèrent notre voisinage vers la fin de la journée, et nous respirâmes enfin, après bien des quarts d'heure d'angoisse.

Cependant, je ne pouvais rester à Sainte-Radegonde sans courir le risque d'une perte prompte et assurée : on se demandait dans le village voisin quel était ce citoyen qui, sous prétexte de maladie et de besoin d'air, se cachait à Sainte-Radegonde. On se disait que ce pouvait bien être un de ces députés ennemis du peuple; que, dans tous les cas, c'était toujours dans la commune un mangeur de plus, qui venait augmenter la disette dans un moment où tout le monde mourait de faim; qu'il en fallait prévenir le département.

D'un autre côté, de Buire (1), cet homme respectable dont j'étais devenu l'ami pendant l'Assemblée constituante, informé de ma proscription par sa nièce, me faisait continuellement sommer par elle de venir prendre asile chez lui, ainsi qu'il me l'avait fait promettre en nous séparant, comme je le dirai ci-après. Mon départ pour Buire fut donc résolu. La bonne demoiselle Letourneur me donna deux ou trois mouchoirs; Rozier, aujourd'hui conseiller à la Cour royale de Montpellier, alors juge au district de Montmorency, et dont nous avions fait la connaissance chez Mlle Letourneur, me mit une de ses chemises dans ma poche. Le pauvre Bosc me donna le denier de la veuve; il me mit un bâton de pommier blanc à la main et me conduisit, à travers la forêt, jusqu'à la grande route. Suivant l'expression anglaise, en le quittant, « je me déchirai de lui » avec une extrême douleur.

J'errai longtemps dans la forêt, avant de reprendre mon chemin. Je visitai plusieurs endroits, où, l'été précédent, j'avais passé des instants si agréables avec ma femme et ma fille; mais, dans ce cruel moment, j'étais seul avec moi-même. Je m'assis, tristement penché sur la bruyère, et je m'appuyai sur un bouleau dont l'écorce avait encore conservé ce que nous y avions tracé ensemble quelques mois auparavant... J'arrivai le soir à Vaudherland... Le lendemain, je me rendis à la Chapelle-en-Serval, à deux lieues de Senlis...

Là, son souvenir fut douloureusement rappelé vers les lieux qu'il venait de quitter, par la nouvelle de la fin tragique de l'hôte qui l'y avait remplacé, son collègue Masuyer (2). J'ai dit précédemment que Masuyer avait fait ses études dans un collège de

(1) Louis-Nicolas Pincepré de Buire, ancien officier d'artillerie, habitait Buire, près de Péronne. Il avait été le collègue de Larevellière, comme député du bailliage de Péronne aux états généraux.

(2) Masuyer naquit à Bellevesvre, en Bourgogne, en 1760.



Dijon avec Bosc, et qu'ils y avaient eu pour condisciple un certain Coqueau. Masuyer fut avocat dans cette ville, puis juge au tribunal de district de Louhans, député de Saône-et-Loire à la Législative et à la Convention. Carrière de juriste, en somme; mais, puisque notre sujet nous ramène constamment à la botanique, observons que, si le condisciple de Bosc lui fut infidèle, il eut un frère qui s'y adonna avec succès, si bien qu'il enseigna les sciences naturelles après Durande, dans la chaire qu'avait entourée notre jeune groupe dijonnais. La carrière de Coqueau fut obscure; commis de Roland au ministère, il ne le satisfit qu'à moitié, et déplut à Mme Roland, qui se plaignait « de sa discussion ennuyeuse et bavarde (1) ». Cependant Masuyer avait pris domicile chez lui, et c'est là qu'il reçut à dîner, le 24 juin, sous la surveillance d'un gendarme, Pétion, qui était alors en état d'arrestation et profita de la circonstance pour s'évader. Bosc, convive et complice, joua un rôle qui ne fut pas sans danger. Coqueau subit un interrogatoire.

Masuyer fut alors décrété d'arrestation. On se souvint plus tard de l'injure qu'il avait lancée à Pache, quand celui-ci vint le 15 avril, à la barre de la Convention, signifier, au nom de la Commune, une liste de députés à proscrire : « N'auriez-vous pas, lui cria Masuyer, une petite place pour moi sur votre liste? Il y aurait cent écus pour vous (2). » Le ressentiment de cette parole le fit décréter d'accusation le 3 octobre (3). Il menait donc depuis de longs mois la vie errante et misérable des hommes de son parti, quand il rejoignit Bosc.

Reprenons ici le livre de Larevellière :

Le jour de mon départ de Sainte-Radegonde, Masuyer, député de la Convention, proscrit pour avoir favorisé l'évasion de Pétion, et hors de la loi comme moi, était venu y prendre ma place. Dès le lendemain, il voulut absolument retourner à Paris, contre l'avis de Bosc, qui, ne pouvant le retenir, le conduisit par Neuilly. Lorsqu'ils furent arrivés près du pont, Masuyer, voyant relever une sentinelle, prit peur et chercha à se cacher sous la culée. Ce mouvement fut remarqué : on cria au poste, qui ne songeait à arrêter personne, d'arrêter un homme

(1) Mlle Clarisse Bader, *Mme Roland d'après des lettres et des manuscrits inédits.* Voir *le Correspondant* des 25 juin et 10 juillet 1892.

(2) *Mémoires de Louvet de Couvray.* Paris, 1889, édit. Aulard, I, p. 87.

(3) Wallon, *le Tribunal révolutionnaire,* I, 360.

qui se cachait et qui ne pouvait être qu'un aristocrate ou un fédéraliste. A ce cri, Bosc et Masuyer remontèrent rapidement sur le pont, pour le traverser et s'enfuir. Masuyer, un peu pesant, fut bientôt atteint. Bosc était un excellent coureur; il eut le temps de se jeter dans le bois de Boulogne, où il échappa à la vue de ceux qui le poursuivaient. L'infortuné Masuyer, homme sage et instruit, fut envoyé le soir même à l'échafaud (1); il n'y eut pour toute forme que l'identité à constater.

Trois jours après, Coqueau arrêté fut écroué aux Carmes, et, condamné le 9 thermidor, monta dans la dernière charrette.

Aux événements que nous venons de retracer se mêle une légende (2) qu'il faut tenir au moins pour suspecte, en raison du silence de Larevellière à ce sujet. Pendant le séjour du conventionnel à Sainte-Radegonde, Robespierre, qui, après l'architecte Bénard et Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, avait loué l'ermitage de Jean-Jacques à Montmorency, s'étant égaré, un soir d'orage, dans la forêt, serait venu demander asile au prieuré. Il y aurait trouvé et reconnu les proscrits (auxquels on adjoint absurdement Roland), et, après s'être séché à leur foyer, dans un silence inquiet, il aurait, le nuage passé, repris le chemin du village. Les descendants de Bosc n'ont pas souvenir d'avoir entendu raconter à leur aïeul cette scène un peu romanesque. Elle tire son origine, sans doute, d'un fait beaucoup plus simple : le naturaliste, dans une promenade aux alentours de sa retraite, rencontra un jour, en effet, Robespierre, qui, l'ayant dévisagé et reconnaissant son ancien collègue au comité de correspondance des Jacobins, dit : « C'est Bosc ! » Sans en entendre davantage, celui-ci se jeta dans le taillis et se déroba le plus vite possible aux suites de la rencontre.

Bosc attendit dans son vallon la fin de la Terreur, qui ne se termina pas, comme on sait, le 9 thermidor. Le lendemain précisément, aux derniers grondements de la bataille qui coucha sur les dalles de l'Hôtel de Ville Robespierre et sa fortune, Urbain Pilastre, quittant Montmorency, où sans doute il ne trouvait pas une sécurité suffisante, vint à Saint-Prix et s'en-

(1) C'était le 19 mars 1794.

(2) M. Lucien Double, qui l'a recueillie dans ses *Chroniques des pays de Rémollée et de Thor*, disait l'avoir entendu conter par une personne de la famille de Roland.



gagea comme compagnon chez le menuisier Richard. Il travailla là caché, jusqu'à l'automne, bien que son nouveau séjour lui donnât tout le calme compatible avec les événements. Saint-Prix, qui, depuis le 21 mars, à l'instigation du comité de Salut public, avait changé son nom en celui de Bellevue-la-Forêt, se défendait autant que possible de subir ou d'exercer aucune violence. Une scène est à citer, qui se passa dans le voisinage de Sainte-Radegonde. La loi du 26 mars 1793 venait d'ordonner le désarmement des ci-devant nobles, des prêtres, de leurs domestiques ou agents et de toute autre personne réputée suspecte. Il fallut aller désarmer les gardes du prince de Condé au château de la Chasse (1). La municipalité partit, le 1er avril, pour cette expédition, en colonne flanquée de six gardes champêtres. Arrivés en vue du manoir, ils s'arrêtent, parlementent, temporisent, et bientôt une ruse de femme les met aux prises avec une troupe venue de Bouffémont, et composée de personnages de pareille qualité et en pareil nombre. Municipaux et gardes champêtres du bourg voisin protestent contre une violation de leur territoire, où ils prétendent que le château de la Chasse est situé, et le fait est que ce coin de forêt a été successivement attribué, dans le cours des temps, à toutes les paroisses limitrophes : à Domont, à Bouffémont et à Saint-Prix, auquel il est finalement resté. Les gens de Saint-Prix cédèrent ce jour-là, après une délibération anxieuse, et se retirèrent, rapportant de leur campagne un procès-verbal pour tout butin. Bosc dut les entendre passer et s'en émouvoir (2).

Pilastre eut un complice peut-être dans le menuisier Richard, qui, plus tard, hébergea de même le marquis de Brisay, revenu trop tôt de l'émigration. Le fugitif n'en prit pas moins un soin extrême de dissimuler son identité à tout le village. Bosc, qui connaissait sa retraite, ne communiquait avec lui, malgré la détente politique, qu'en usant de stratagème. A certains jours, on voyait un campagnard grand et vif, qui descendait la montagne, une hotte sur le dos et chantant, et qui, arrivé au carre-

(1) Registres municipaux de Saint-Prix, II, 20.

(2) Fréquenta-t-il la maison de Sedaine, qui ne fut pas empêché par les événements de passer les étés à Saint-Prix ? Ils devaient se connaître, ayant pour lien leur intimité très grande avec Ducis.

four de Rubelle, près de la boutique de Richard, répétait avec insistance ce couplet singulier :

A la mare
Aux canards,
Décadi,
A midi !

Ce passant, de si belle humeur en des jours si sombres, n'était autre que Bosc, qui, avec sa chanson, donnait au compagnon menuisier un rendez-vous dans la forêt. La « mare aux canards » était le nom convenu de l'étang de la Chasse. Leur prudence réussit, les proscrits ne furent pas découverts. Il est vrai que tout s'était apaisé autour d'eux ; le secrétaire de la municipalité de Bellevue-la-Forêt interrompait l'enregistrement des décrets de thermidor pour transcrire la nomination du remonteur de l'horloge et la défense d'aller cueillir de l'herbe dans les vignes. C'est comme un oiseau qui chante entre deux coups de tonnerre.

Le 2 octobre seulement, Pilastre obtint du comité de Sûreté générale la levée des scellés apposés sur les malles, effets et papiers qu'il avait laissés à Paris. Il sollicita, le 16, à Saint-Prix, la délivrance d'un certificat de résidence (1), aux termes du décret du 6 thermidor, produisant à cet effet des témoins qui établirent

(1) Voici, relevé dans les registres municipaux de Saint-Prix, le texte du certificat dont il s'agit :

« Aujourd'hui, vingt-cinq vendémiaire, l'an troisième de la République française une et indivisible, est comparu en notre maison commune le citoyen Urbain Pilastre, demeurant en cette dite commune, chez le citoyen François Richard, menuisier, où il travaille en qualité de compagnon, lequel nous a demandé un certificat de résidence, et, en conformité de la loi du 6 thermidor dernier, il nous a représenté les pièces suivantes, savoir :

« 1° Un certificat de la Convention nationale, en date du 17e jour du premier mois de l'an II de la République, portant que ledit Pilastre est resté à son poste, en qualité de député du département de Maine-et-Loire, depuis le 21 septembre 1792 jusqu'au 8 septembre 1793, jour de son remplacement, comme il appert par un extrait en forme du procès-verbal de la Convention qu'il nous a représenté ;

« 2° Un certificat de résidence délivré à la section des Sans-Culottes, commune de Paris et même département, le 28 floréal dernier, visé à la Commune, faisant fonction de directoire de district, le 17 prairial, et au directoire du département le 23 dudit mois, portant qu'il a demeuré rue Copeau, maison de la citoyenne Chevalier, depuis le 6 vendémiaire de l'an II ;

« 3° Un passeport de la commune de Cheffes, district de Châteauneuf, département de Maine-et-Loire, du 25 messidor, vu à Angers le 26, à Nogent-le-Républicain le 30, à Chartres le 2 thermidor, à Émile le 8, et à Bellevue-la-Forêt le 11, où il a été enregistré au comité de Surveillance le 12 ;

« 4° Un ordre du comité de Sûreté générale et de Surveillance de la Convention nationale du 11 vendémiaire présent mois, portant que les scellés apposés sur la

la durée de son séjour dans la commune et des preuves de domicile antérieur sur le territoire français, depuis le 1[er] mai 1793. Il quitta effectivement le village le 4 novembre, et le certificat susdit, rédigé le 30, ne lui fut remis que le 9 décembre, « après avoir subi l'affiche prescrite par la loi ». On voit que de formalités et de lenteurs, et combien la liberté avait de peine à renaître.

malle, effets et papiers seront levés sur-le-champ. Signé : Les représentants du peuple : Bourdon de l'Oise, Le Gendre, Goupilleau de Fontenai, Barbeau du Barran et Merlin de Thionville ;

« 5° Les citoyens Pierre Bossuet, Charles Hude et Nicolas-Robert Ledreux, tous trois domiciliés de cette commune, qui nous ont attesté que le citoyen Pilastre réside en notre dite commune depuis le 10 thermidor dernier, sans interruption.

« En conséquence, il a été arrêté qu'il lui serait délivré un certificat en conformité de la susdite loi du 6 thermidor.

« Fait les jour, mois et an susdits.

« Signé : BOSSUET, LEDREUX, HUDE, témoins ; LEVIF, maire ;
« GILBERT, secrétaire-greffier. »

IV

FIN DE LA TERREUR. — MARIAGE DE PILASTRE ET DE LECLERC. — BOSC TUTEUR D'EUDORA ROLAND. — PREMIÈRE ÉDITION DES MÉMOIRES DE Mme ROLAND. — AMOUR DE BOSC POUR SA PUPILLE. — SON DÉPART POUR L'AMÉRIQUE. — VISITES AUX VEUVES DE GUADET ET DE GENSONNÉ. — VICE-CONSULAT A WILMINGTON. — REFUS D'EXEQUATUR. — CORRESPONDANCE AVEC Mme LOUVET ET BANCAL. — CONSULAT A NEW-YORK. — CRAINTES DE GUERRE. — RETOUR EN FRANCE.

Cependant l'oppression jacobine prit fin, la France respira. Peu à peu, les proscrits épargnés par la tourmente osèrent se montrer. Larevellière quitta les environs de Péronne, où l'hospitalité du « meilleur des hommes », comme il appelle de Buire, aussi courageux que Bosc, l'avait recueilli, et où la culture assidue de la botanique l'aida à tromper les délateurs. Il rejoignit à Paris sa femme et sa fille; puis, rappelé par la Convention, il y reprit sa place, en attendant de plus grands honneurs (1). A son premier voyage, il assista au mariage de ses deux amis, Leclerc et Pilastre, qui épousèrent, le même jour, le 9 novembre 1794 : l'un, Louise Thouin; l'autre, Adélaïde-Marie Lejay. Inclinations nées dans les mauvais jours, et empressées à profiter de la première heure de la plus prochaine

(1) On discuta, à la Convention, le rappel des députés proscrits, le 19 frimaire an III (9 décembre 1794). Creuzé-Latouche répliqua à un membre qui objectait que certains représentants, ayant donné leur démission, avaient quitté leur poste : « Il est très vrai que Larevellière n'a pas été remplacé, qu'il est resté à son poste et qu'il n'a disparu que parce qu'une nuit on vint pour l'enlever. Alors il se cacha, pour échapper aux tyrans qu'il avait combattus avec tant d'énergie et de vertus. » La veille, on avait donné l'ordre d'élargir soixante-treize représentants du peuple incarcérés (*Moniteur*, t. IX, no 81). Larevellière rentra effectivement à la Convention le 8 mars 1795.



embellie : Leclerc sortait de prison, Pilastre avait quitté depuis cinq jours l'atelier du menuisier de Saint-Prix. Mlle Thouin était la plus jeune sœur de ces quatre frères qui avaient dévoué leur talent et lié leur vie au Jardin des Plantes, bons et fidèles servants de l'autel où tout le monde communiait alors. André était professeur de Culture; Jacques, chef des bureaux; Jean, jardinier en chef; Gabriel, pépiniériste et jardinier paysagiste. Gabriel avait maison séparée; les autres, avec deux sœurs et une fille adoptive, vivaient sous le même toit, gardant l'union et les habitudes de simplicité et de cordialité auxquelles nous avons déjà fait allusion (1).

Sur le mariage de Pilastre, une légende s'était formée, qu'un de ses modernes biographes a acceptée, sans enquête plus approfondie (2) : « Après la Terreur, dit-il, Pilastre, avec son indépendance de tous les préjugés, trouva le moyen, en se donnant une compagne, de payer au menuisier qui l'avait recueilli une dette de reconnaissance qui répondait aux plus doux penchants de son cœur. » Les anciens de Saint-Prix auraient pu répondre que la chose était impossible, le menuisier Richard n'ayant eu que trois filles, qu'il donna à trois garçons du pays : Charles Hude, Jean-Louis et Nicolas Ledreux, ces deux derniers fils de Jean-Pierre Ledreux, ancien syndic perpétuel. Mais, de plus, l'erreur nous a été signalée d'une façon positive, dans une lettre où le petit-fils du conventionnel a bien voulu nous confirmer que, touché d'un idéal moins rustique, son aïeul épousa Mlle Lejay, nièce du dessinateur Monnet et du peintre Geoffroy, et dans la famille de laquelle il avait été un instant caché. Cette jeune fille était très habile elle-même dans l'art de la gravure, et c'est une tradition dans la famille de Pilastre que le passeport dont celui-ci se servit pour quitter Paris avait été fabriqué par

(1) La sœur aînée des Thouin avait épousé M. Guillebert, ancien précepteur des enfants de Buffon. Elle-même avait été présentée à Mme de Genlis, comme maîtresse de géographie, et avait donné des leçons pendant trois ans à la duchesse de Chartres. Par elle, Jean-Jacques Rousseau, qui était très lié avec Thouin l'aîné, avait fait une tentative pour renouer avec Mme de Genlis. (*Mémoires de Mme de Genlis.*) La fille adoptive des Thouin était une de leurs cousines, Mlle Gorelli, qui épousa Trouvé, un journaliste ami de tous les régimes, préfet de l'Empire en dernier lieu. (*Souvenirs d'un nonagénaire*, II, 181.)

(2) Bougler, *Mouvement provincial en* 1789. — *Biographie des députés de l'Anjou depuis l'Assemblée constituante jusqu'en* 1815. Paris, 1865.

elle. Nous avons dit, d'après les Mémoires de Larevellière, que la possession de ce passeport avait pour origine l'envoi qui en avait été fait au député, comme à tous ses collègues de Maine-et-Loire, par la municipalité d'Angers. La conciliation de ces deux récits nous échappe.

Bosc, moins heureux, eut une route extrêmement longue à parcourir pour atteindre le même but; il devait, comme Ulysse, visiter beaucoup d'hommes et de cités avant de toucher au port. Il lui fallut, dès sa rentrée à Paris, — qui eut lieu vraisemblablement en septembre 1794, — parer à de multiples soucis : pourvoir aux nécessités de sa propre existence, aider des parents aussi dénués que lui, assurer le sort de la fille des Roland, dont il accepta la tutelle. Une seule portion de leur héritage pouvait fournir à Eudora des ressources prochaines : le manuscrit des Mémoires de sa mère, heureusement conservé dans une cachette au-dessus de la poutre de la porte charretière de Sainte-Radegonde. Bosc se hâta de le faire imprimer, et il arriva à publier la première partie le 9 avril 1795 (1). Le succès en est attesté par une vente qui s'éleva, dit-on, à douze mille exemplaires, mais que la dépréciation des assignats rendit d'un profit presque nul. Avec une chaleur de sentiment qui le peint au naturel, l'excellent tuteur avait tourné en imprécations la formule de l'habituel avertissement au contrefacteur : « Cet ouvrage, écrivait-il, est, quant à présent, l'unique domaine d'Eudora, la fille unique, la fille chérie de Roland. Malheur au brigand qui ne rougirait pas de le contrefaire ! Car il n'en vendrait sans doute pas un exemplaire, et néanmoins j'appellerais sur lui toute la sévérité de la loi. »

Bosc, après cela, déploya un zèle aussi ardent et aussi utile pour libérer le patrimoine d'Eudora des obstacles qui s'opposaient à

(1) Elle parut sous ce titre : *Appel à l'impartiale postérité, par la citoyenne Roland, ou Recueil des écrits qu'elle a rédigés, pendant sa détention, aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie.* L'ouvrage, précédé d'un avertissement de l'éditeur, signé Bosc, se vendait chez Louvet, libraire, Maison-Égalité (nom révolutionnaire du Palais-Royal). J'ai fait allusion, dans une note de la page 27, aux éditions des *Mémoires* de Mme Roland « qui comptent ». Celle-ci est, bien entendu, la première. La seconde a été donnée par Champagneux, en l'an VIII; la troisième par Berville et Barrière, en 1820; la cinquième et la sixième par Dauban et par Faugère, dans la même année 1864. Toutes les autres éditions ne sont que copie ou réimpression des précédentes.



son envoi en possession; il fit avec elle le voyage du Beaujolais, et acheva sur place, de l'été à l'automne de 1795, sa tâche difficile. Roland avait laissé, outre le Clos, près de Theizé (Rhône), le domaine rural que nous avons vu qu'il acheta le 13 mars 1793 : « quarante-cinq arpents environ de terres, en soixante et une pièces, situées aux terroirs de Villeron, Chennevières, Marly-la-Ville, Goussainville et du Petit-Argenteuil (1), ci-devant possédées par la fabrique de Villeron et par elle affermées... moyennant 1,532 livres ». Ce bien avait été mis sous séquestre, par une fausse application de la loi des émigrés. Bosc en obtint la restitution, le 4 mai 1795, en vertu d'un arrêté du comité de Législation : mais il réclamait, de plus, un remboursement de fermages, sur quoi l'on batailla longtemps. Au mois de décembre suivant, grâce à l'intervention de Larevellière, le département dut reconnaître que Roland n'avait « péri qu'après avoir fui, pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre lui, à l'occasion et par suite des événements des 31 mai et 2 juin »; et Bosc remporta une satisfaction complète (2). Enfin, au milieu de ces devoirs absorbants, il trouva le temps de songer à la détresse de certains membres de sa famille et à l'inconsolable peine des veuves des grands Girondins. Il s'occupa de réunir les manuscrits des mémoires composés par quelques-uns d'entre eux, et où le public rechercha avidement le drame de leurs derniers jours et l'argument des accusations de l'histoire contre leurs bourreaux.

Nous venons de parler de la chaleur de sentiment que Bosc mit à soutenir les intérêts d'Eudora. L'expression a pu paraître ambiguë; elle l'est, en effet, et très exacte à la fois, car elle s'applique à des dispositions de l'âme dont il connut successivement toutes les nuances. D'abord, il ne fut que le protecteur très paternel d'une enfant; puis, dans l'assiduité des soins qu'il

(1) Le nom de ce très petit terroir a été changé en celui de Saint-Witz; il est limitrophe de Villeron.

(2) L'indication de ces dernières démarches de Bosc m'a été donnée par M. Perroud, qui m'a appris également que le domaine de la Platière, situé dans un faubourg de Thizy (Rhône), et dont Roland avait pris le nom, fut vendu par lui en 1752. Mme Roland a eu le tort d'embrouiller les choses, en datant quelquefois ses lettres du « Clos Laplatière », peut-être pour donner un fondement au nom de « Roland de la Platière » que son mari continua de porter, et aux lettres de noblesse qu'on sait qu'elle sollicita.



donna à la jeune fille, le cœur du pauvre savant se troubla. Mme Roland lui avait écrit jadis (1), répondant sans doute à quelques paroles d'affection à l'adresse d'Eudora, qui venait de naître : « Je souhaite pour nous qu'elle soit telle qu'un homme qui vous ressemble raisonne de même dans dix-huit ans ; alors je chanterais presque le *Nunc dimittis.* » Les dix-huit ans n'étaient pas accomplis, sans doute ; mais, pour parler comme elle le langage chrétien de sa jeunesse, déjà le Seigneur avait congédié sa servante, et n'était-il pas urgent, sans attendre quelqu'un qui ressemblât à l'ami, d'accepter l'ami lui-même? Le vœu de la mère, si bien rempli d'un côté, ne trouvait-il pas satisfaction, en somme? Bosc devait se souvenir encore que, pour décourager par un ton de plaisanterie maternelle l'amour de ce temps-là, elle lui avait dit, un jour, que, s'il ne devait pas songer à elle, il lui serait permis, plus tard, d'aimer sa fille. Ces pensées agitèrent violemment l'âme d'un sage, d'autant plus qu'il avait cru deviner, dans les témoignages de reconnaissance que lui donnait l'orpheline, l'éveil d'un sentiment plus tendre. Il écrivait dans cette lettre à Broussonet, du 9 germinal an IV (29 mars 1796), que nous avons citée en note, page 26 : « Elle [Eudora] m'est tendrement attachée et annonce les plus heureuses dispositions ; aussi ne puis-je plus me défendre de répondre à son vœu et de la prendre pour femme, malgré la disproportion de nos âges (2). » Cependant Bosc éprouva des scrupules heureux, et ne tarda pas à se ranger du parti de la raison contre lui-même ; l'inégalité de fortune, jointe à la disproportion d'âge, aurait pu rendre déshonorant le soupçon d'avoir incliné au mariage un si jeune cœur. Il commença par se séparer d'Eudora, qu'il envoya à Rouen, chez les demoiselles de Malortie, les amies qui, deux ans auparavant, avaient caché son père. Et lui songea plus librement alors au rétablissement de ses affaires, qui étaient au pire.

La Convention avait fait place au Directoire, le 26 octobre 1795.

(1) *Lettres en partie inédites de Mme Roland aux demoiselles Cannet, suivies des lettres de Mme Roland à Bosc.* Paris, 1867, édition Dauban, 2 vol. in-8°, II, 494.

(2) La citation s'achève par un passage étranger au sujet qui précède, mais fort curieux dans sa brièveté : « Rien d'intéressant à l'Institut, sauf un zoologiste arrivé de Normandie, Cuvier, qui fouille dans les dépôts du Muséum d'histoire naturelle. » Oh ! la regrettable perte que celle de cette lettre !

Larevellière-Lépeaux, nommé Directeur, était en situation et en disposition de payer sa dette de reconnaissance envers le courageux solitaire de la forêt de Montmorency. Il songea à lui rendre sa fonction d'administrateur des Postes. On a dit que Bosc ne put supporter la pensée de devenir le collègue des hommes qui, à ce qu'il croyait, avaient provoqué sa destitution, et qu'il refusa cette offre. Toute la faveur que Larevellière put lui montrer fut de venir quelquefois se promener, avec lui, autour de la petite maison qui leur avait servi d'asile. Bosc ne savait de quel côté chercher sa voie; il hésitait anxieusement, quand il reçut des nouvelles de Rouen, qui lui firent reconnaître l'erreur de son amour et le poussèrent à rompre le charme par l'expatriation. Il se prépara à la réalisation de ce grand parti. Champagneux se chargerait de sa pupille, et lui s'éloignerait, emmenant, il faut le dire, un fils naturel, qui était à peu près de l'âge d'Eudora. Cette dernière circonstance ne dut pas être l'argument le moins fort pour le décider à rompre un projet d'union dont les gens d'un goût difficile trouveront peut-être — on en jugera plus loin — qu'il avait déjà trop parlé.

L'Amérique attirait encore toutes les imaginations; à l'enthousiasme de la guerre de l'Indépendance avait succédé l'admiration du peuple affranchi et de ses lois. Il n'est, pour ainsi dire, pas un des personnages que nous avons nommés dans cette histoire qui n'ait, à un certain moment, caressé le projet d'émigrer vers cette terre de liberté. Ce désir leur fut commun aussi bien que le goût de la botanique. Larevellière, avec ses fidèles Pilastre et Leclerc, fut sur le point de s'embarquer; Larevellière lui-même voulait combattre! Mme Roland écrivait à Brissot, dans les premiers mois de 1790 : « Si mon excellent ami [son mari] eût eu quelques années de moins, l'Amérique nous aurait déjà reçus dans son sein (1). » Bosc fut le seul qui accomplit le voyage rêvé par tous ses entours (2). Larevellière, après de touchants efforts pour l'en

(1) Mme Roland écrivait de sa prison à Jany, en octobre 1793 : « Lorsque vous parlez d'Amérique, vous chatouillez mes oreilles; c'est bien là que j'ambitionnerais de me transporter, si je redevenais libre... » Rêve persistant!

(2) Il y eut des émigrés d'Amérique, aussi bien que des émigrés d'Allemagne et d'Italie; mais ceux-là ne furent que des rêveurs et des philanthropes, tout imprégnés de lectures philosophiques et de récits de voyages, admirateurs de Jean-Jacques Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et du marquis de Chastellux. Un



dissuader, lui fournit les moyens de faire la traversée et lui promit le premier consulat vacant aux États-Unis. Sans attendre l'occasion où cette promesse pût avoir son effet, il résolut d'aller rejoindre son ami André Michaux, qui dirigeait un jardin de naturalisation dans la Caroline du Sud. Il se rendit à pied à Bordeaux, où il arriva vers le milieu de juillet 1796. Il voulut, avant de s'embarquer, revoir les veuves de ses amis de la Gironde et visiter les lieux témoins de leur agonie. Il fut, à Bordeaux, l'hôte de Mme Gensonné; à Saint-Émilion, celui de Mme Guadet. De ce dernier séjour, il adressa à Louvet une lettre, dont j'extrairai les principaux passages (1) :

Je t'écris, mon cher, du lieu qui t'a servi quelque temps de retraite. Mon cœur, plein des souvenirs pénibles qu'il me rappelle, se reporte sur toi, et se réjouit de nouveau de l'heureux pressentiment qui te l'a fait quitter (2). Je fais, à côté des veuves de nos amis Guadet et Gensonné, qui te regardent comme le seul soutien des principes de leurs maris, des vœux pour que le rétablissement de tes forces te permette de faire jouir encore longtemps la patrie, ta femme et tes amis de tout le bénéfice de ta conservation.

Je suis arrivé fort fatigué à Bordeaux, après onze jours de marche; mais le repos et les bons soins de la citoyenne Gensonné m'ont bientôt rétabli. Je ne puis te peindre le tendre accueil que m'a fait cette excellente femme. Il n'appartient qu'à des Girondins de recevoir ainsi leurs amis. J'oublierais mes chagrins au milieu de cette famille, si cela était possible. Les tracasseries de son beau-frère la forcent de demeurer à la campagne. Elle avait demandé à être instruite de mon arrivée, pour venir me voir; j'ai prévenu son désir, et, depuis hier, je vis sous son toit. Nous avons pleuré son mari et ses compa-

projet, conçu par des Français, de fonder de grands établissements agricoles et des villes dans les régions de l'Ohio et du Scioto fut exploité par des brasseurs d'affaires américains, et aboutit à de cruelles déconvenues, raillées par les journaux révolutionnaires. M. Henri Carré, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, a raconté cette histoire dans : *l'Affaire du Scioto. — Étude sur l'émigration française d'Amérique, d'après les papiers de du Val d'Éprémesnil* (1789-1793).

(1) Cette lettre, qui porte le timbre de Libourne, est adressée comme suit : « Aux députés du département de la Haute-Vienne, au Conseil des Cinq-Cents, chez le citoyen Louvet, l'un d'eux, au Palais-Égalité, Paris. » On sait que Louvet, libraire alors, tenait boutique au Palais-Royal. J'ai acquis cette lettre — ainsi que celle écrite par Bosc à Mme Louvet, de Charlestown, le 17 ventôse an VI, qu'on verra plus loin — à une vente du 10 avril 1885, dirigée par M. A. Voisin, libraire-expert. Le numéro 185 du Catalogue portait : « Bosc... 3 lettres autographes signées à Louvet et à sa femme : Saint-Émilion, 5 thermidor an IV. — Charlestown, 17 ventôse an VI. — Paris, 8 vendémiaire an X. »

(2) Des sept députés qui cherchèrent un asile à Saint-Émilion, Louvet échappa seul à la mort. Il revint à Paris, par petites étapes, et gagna, peu après, les cavernes du Jura. Ses collègues Valady, Guadet, Salle, Pétion, Barbaroux, Buzot périrent tous d'une mort plus ou moins affreuse. (*Mémoires de Louvet de Couvray.*)



gnons; nous avons gémi sur la situation de l'esprit public; nous avons parlé de toi. C'est aussi une excellente femme que celle-ci; elle a aussi un cœur aimant, une âme sensible; mon arrivée l'a fait tomber en syncope.

Je pourrais beaucoup m'étendre sur ce que j'ai vu et appris; mais il faut ménager les moments. Qu'il te suffise de savoir que les Girondins ne sont pas mieux vus à Bordeaux qu'ailleurs, et que, si les familles des victimes de la Terreur ne se voyaient pas entre elles, elles vivraient aussi isolées qu'à Paris la femme de Brissot. L'esprit public, qui s'y était conservé, s'altère de jour en jour, et l'administration, quoique bien composée, ne peut qu'en retarder la chute...

Je n'ai point instruit mes hôtes de la situation de mon cœur. Ils se doutent bien qu'il est cruellement affecté; mais ils se sont renfermés, lorsqu'ils m'en ont parlé, dans les bornes d'une amicale discrétion. Il m'est pénible de leur cacher la principale cause de mon expatriation. Je le dois cependant.

La mère de Barbaroux et ensuite sa tante m'avaient chargé de prendre des informations sur les papiers qui étaient restés ici. J'ai, hier, causé longuement avec Troquart, celui qui l'avait reçue dans sa maison (1). Il m'a dit que ceux qui étaient demeurés en sa possession n'avaient pas d'importance, qu'il était question du fils de Barbaroux dans l'histoire de la vie de ce dernier, écrite de sa main, qu'il t'avait envoyée. Il est extrêmement important pour cet enfant et pour sa grand'mère de prouver par ces pièces écrites qu'il est réellement le fils de Barbaroux, afin de pouvoir réclamer ses biens...

Je compte m'embarquer dans neuf ou dix jours... Je suis plus inquiet aujourd'hui que je ne l'étais à Paris sur mes moyens de subsistance à venir, en Amérique. Le pain y coûte dans les villes douze sols les quatorze onces, et les autres denrées à proportion. Je tâcherai de me tirer d'affaire cependant, et mon intention n'est pas de rétrograder.

Adieu, mon cher ami, j'embrasse ta femme et vous remercie l'un et l'autre des consolations que vous m'avez données dans ces derniers temps. Mon cœur vous en saura gré dans tous les temps, dans tous les lieux et dans quelque situation que je me trouve.

Bosc.

Avant de quitter Bordeaux, Bosc eut le temps d'échanger avec Champagneux et avec les demoiselles de Malortie une correspondance qui acheva de lui dessiller les yeux. Eudora, qui, sans doute, ne l'avait jamais aimé, n'était pas insensible aux hommages que le développement singulièrement précoce de sa sensibilité et de ses charmes lui attirait de plusieurs côtés, presque au même moment. Le nouveau tuteur avait fort à faire auprès

(1) Troquart était le perruquier de Saint-Émilion chez qui l'héroïque belle-sœur de Guadet, Mme Bouquey, — « un ange du ciel », dit Louvet, — avait assuré un dernier refuge à Barbaroux, Buzot et Pétion. Il a écrit une notice sur ce dramatique épisode, à la suite des Mémoires de Buzot (J. Guadet, *les Girondins, leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort*. Paris, 1 vol. in-12, chap. IV).

de cette fille difficile à garder. Elle n'avait pas écrit une seule fois à Bosc depuis son départ, et il en exprimait cette plainte mélancolique : « J'aurais bien besoin d'une petite portion de l'insouciance d'Eudora... »

Retenu longtemps par des vents contraires, il ne put mettre à la voile que le 18 août, et, tout d'abord, il essuya de décourageantes traverses. A peine le navire américain qui le portait sortait-il de la Gironde, qu'il fut rencontré et visité par une frégate anglaise ; notre voyageur ne se tira d'affaires qu'en se donnant pour un colon de Saint-Domingue, qui allait recueillir les débris de sa fortune. Il arriva à Charlestown le 14 octobre, au moment où Michaux, dont il avait espéré, au moins à ses débuts, l'hospitalité et le patronage, venait de repartir pour la France. Peu après, il recevait la nouvelle du mariage d'Eudora. Champagneux, parmi les soupirants où figurèrent un jeune chimiste rouennais, nommé Descroizilles, et jusqu'au frère de Bosc, s'était décidé pour son propre fils. Il l'apprit lui-même à l'expatrié, dans une lettre que nous ne connaissons pas, mais dont le tour lui fut sans doute difficile à trouver. L'épousée venait d'avoir quinze ans; Pierre-Léon Champagneux, vingt; ils en avaient moins, à eux deux, que Bosc à lui seul. Le mariage fut célébré à Jallieu, dans l'Isère, le 13 décembre 1796 (1).

Bosc se jeta dans ses recherches de naturaliste, vivant, lui et son fils, de je ne sais quelles ressources, jusqu'à ce que Larevellière, enfin, l'eût fait nommer vice-consul à Wilmington. Il ne put, à la vérité, obtenir l'exequatur du président des États-Unis Adams, alors en querelle avec la France; il en prit son parti. Installé dans le jardin créé à Charlestown par Michaux, il le soigne, le développe, envoie des graines qu'il y recueille au Jardin des Plantes de Paris; il pousse quelques explorations dans les pays d'alentour, songeant à la science, à ses amitiés, à Sainte-Radegonde.

L'année 1797 s'écoula. Au printemps qui vint après, nous allons connaître la suite des événements et l'état d'esprit de Bosc, par deux lettres qu'il écrivit le même jour,— 7 mars (2), —

(1) L'époux d'Eudora avait un frère aîné qui s'appelait Benoît-Anselme. Il obtint quelque renom parmi les botanistes lyonnais. (Note de M. Perroud.)

(2) De Charlestown, 17 ventôse an VI. (Lettre de la vente Voisin, annoncée plus haut.)

à la veuve de Louvet et à Bancal des Issarts. L'histoire a conservé le souvenir de Mme Louvet sous le nom dérisoire de Lodoïska, le nom d'une héroïne de *Faublas*, dont son mari lui-même l'avait affublée. Cependant, le lecteur appréciera si ses malheurs, l'estime affectueuse de Bosc, le cœur qu'elle dévoile, ne lui méritent pas, en définitive, un peu plus de respect. Elle avait perdu son mari le 25 août 1797 (1), et, de douleur, tenté de s'empoisonner. A peine rétablie, elle écrit à Bosc, qui lui répond avec un affectueux empressement :

Ma douleur est adoucie, mes inquiétudes sont calmées sur votre compte, après trois mois d'angoisse. Votre tendre et touchante lettre me prouve que vous vivez, que Félix n'a pas perdu sa mère. J'ai de nouveau versé des larmes en vous lisant; mais elles étaient douces, en comparaison de celles que j'ai versées en lisant l'article de *la Sentinelle*, qui m'a annoncé la perte que vous et la République et moi avons faite. Dans quelle cruelle situation mon âme s'est trouvée après cette époque! Combien de fois, dans mes courses solitaires, dans l'isolement de mon cabinet, n'ai-je pas pensé à vous, à votre fils, à votre mari, aux compatissantes consolations que vous avez accordées à mes peines! J'ai oublié mes douleurs, pour m'occuper des vôtres...

Certainement j'aurais accepté les honorables fonctions [la tutelle de Félix] que votre mari et vous-même m'aviez proposées. Cette fois, mon cœur n'eût pas couru de risque et mon devoir envers l'amitié eût été rempli. J'ignore quand la plaie de mon cœur sera assez consolidée pour me permettre de revoir sans trop d'amertume les lieux et les personnes qui me sont encore chers, et dont la présence me rappellera de cruels souvenirs. Quoique bien plus calme qu'à mon départ, quoique, actuellement, facilement distrait par mes travaux scientifiques, par des occupations même manuelles, je ne me sens pas encore le courage de retourner à Paris. J'ai encore besoin de voir des indifférents, pour m'accoutumer à l'être vis-à-vis de certaines personnes que j'ai aimées et que je ne puis oublier, quels que soient leurs torts à mon égard ou à celui de la République, sans compter mon Eudora.

Je ne puis épancher mon cœur dans le sein de personne, ni relativement aux affections individuelles, ni relativement à la chose publique. Je vois extrêmement peu de monde, et, cependant, la calomnie me poursuit. J'ai été accusé d'avoir fomenté une insurrection d'esclaves, parce que j'ai avoué des principes de philanthropie universelle, et cette affaire aurait eu des suites graves pour moi, si les émigrés de Saint-Domingue, qui l'avaient ourdie, n'avaient été encore plus bêtes que méchants. Je réside dans l'habitation de Michaux, au milieu de plantes et d'êtres animés que j'anéantis souvent

(1) Les insultes prodiguées par les « muscadins » à sa chère Lodoïska contribuèrent à le rendre malade. Le Gouvernement venait de le nommer consul à Palerme quand il mourut, assisté du seul Marie-Joseph Chénier. (*Mémoires*, I, XXII.)

pour mon instruction. Je fais des courses dans les environs, et, en ce moment, j'en projette une longue, que le défaut d'argent m'a empêché de tenter jusqu'à présent. Je vivrai comme les anciens patriarches, dans un chariot qui me servira de maison, la nuit comme le jour. Je penserai là, comme ailleurs, à tous nos amis morts pour la liberté, au petit nombre de ceux qui me restent, à... Il n'en résulte pas moins que je voudrais quitter ce pays, où règne l'esclavage, et où les Anglais ont une influence désagréable pour les agents de la République. J'ai demandé à Lépeaux de m'envoyer ailleurs ; mais, en vérité, je ne sais où aller, car les colonies françaises me répugnent aussi.

Adieu, excellente femme, tendre et compatissante amie. Sans doute, votre blessure est incurable, et je ne tenterai pas de la fermer; mais je vous présenterai toujours votre fils et la gloire de votre mari comme des objets de consolation. J'ai lu l'écrit de Riouffe. Il y a de belles choses; mais quelques parties me paraissent trop resserrées. Adieu, encore une fois; mes tendres amitiés à la famille de Brissot, de Pétion et d'autres, nos amis communs. Je vous embrasse, j'embrasse votre Félix, et vous présente les embrassements de mon fils, actuellement grand au physique, mais peu avancé au scientifique.

Bosc.

Cette lettre se croisa avec celle que Mme Louvet adressait à Bosc le 20 mars, et qu'on peut lire aujourd'hui au musée Carnavalet (1). La pauvre veuve lui disait qu'il était le seul ami qu'elle eût au monde. Elle voudrait qu'il servît de père à son fils, et elle a consulté Michaux sur les moyens de le lui envoyer en Amérique. Un espoir lui reste de revoir Bosc en France, et de lui offrir le séjour d'une ferme qu'elle possède. Elle termine cette lettre, pleine de regrets cruels et parfois éloquents, par ces mots : « Adieu, mon cher Bosc, vous qui aimez vos amis, quand ils sont persécutés, calomniés et proscrits. »

Le 7 mars 1798, avons-nous dit, Bosc écrivait à Bancal des Issarts en même temps qu'à Mme Louvet, et, avec ce correspondant, il retrouvait une veine de souvenirs par où l'on est ramené au coin de paysage parisien qui fut sa plus durable passion. Les quatre conventionnels prisonniers des Autrichiens avaient été rendus à la liberté, en échange de la fille de Louis XVI, à la fin de 1795. Ils avaient pris place au Conseil des Cinq-Cents, conformément au décret du 2 fructidor an III (19 août 1795), qui avait décidé que les représentants livrés par Dumouriez seraient membres de droit du nouveau Corps législatif. Bancal, désigné

(1) La ville de Paris l'a achetée, en 1898, à la vente Noël Charavay.

par le sort pour cesser ses fonctions après la première session, ne fut pas candidat aux élections suivantes. Il se donna quelque temps à la retraite, pensant y avoir à remplir un devoir de conscience. Dans les tristesses de la captivité, il avait retrouvé ses anciennes croyances, et la prison d'Olmutz s'était emplie de lumière; il voulut publier ce bienfait, dire « à toute la terre la bonté de Dieu, sa miséricorde et sa puissance ». En 1792, il avait donné au journal de Condorcet, *la Chronique du Mois*, un opuscule intitulé : *Du Nouvel Ordre social.* Il le récrivit sous un titre qui en marque le changement profond : *Du Nouvel Ordre social fondé sur la Religion.* On cherchait à reconstruire alors : le dessein était commun et la formule banale. M[me] de Genlis composa : *la Religion considérée comme unique base du bonheur et de la véritable philosophie.* Bancal reste nettement hostile à la monarchie; il fonde tous ses raisonnements et tout son espoir sur l'alliance de la république et du christianisme. Bosc, auquel il envoya cet exposé de principes, protestant passé aux philosophes, y devait être peu sensible, quoique lui aussi se préoccupât de donner une assiette plus solide au nouvel ordre de choses. On verra ses réserves dans la lettre annoncée, dont nous allons transcrire des fragments intéressants, après ce préambule nécessaire (1) :

Il y a environ un mois, mon cher ami, que j'ai reçu ta lettre amicale et la brochure qui l'accompagnait; ainsi elle a été un an en route, comme toutes les dépêches dont Monroë s'était chargé. Je t'ai, dans l'intervalle, écrit deux ou trois fois... Les capitaines américains deviennent plus infidèles que jamais.

J'ai lu ton livre, et j'y ai reconnu ton ardent amour pour la république, mais non les principes que nous discutions jadis dans nos promenades philosophiques des dimanches... Nous divergeons considérablement dans nos moyens de retrouver le bonheur dont nous jouissions l'un et l'autre avant la Révolution... J'ai envoyé ta lettre à Fonfrède (2). Je lui ai écrit deux fois, sans obtenir de réponse. J'ai écrit au consul de Boston, pour qu'il prît des informations, et il ne m'a pas davantage répondu. Je ne connais personne dans l'État de Vermont, et je ne sais pas positivement le comté où réside Fonfrède, de sorte que je n'ai pas de moyen certain de te tirer d'inquiétude.

(1) Lettre communiquée par M. Alexandre Beljame.

(2) Ce Fonfrède, qui s'appelait en réalité *Fonfreyde,* était d'Auvergne, semble-t-il, et n'avait rien de commun ni avec Boyer-Fonfrède le Girondin, ni avec son frère, le manufacturier de Toulouse. Cela ressort des lettres de Bancal qui sont aux *Papiers Roland.* (Note de M. Perroud.)

Je ne présume pas aller de ce côté. Je ne me plais point dans ce pays, dont les Anglais et les émigrés français nous aliènent chaque jour les habitants. Il n'y a plus que les campagnes éloignées où on se souvienne que les Français ont aidé à conquérir la liberté. J'ai reçu, dans un voyage que je viens de faire aux montagnes, des marques d'amitié qui m'ont fait oublier les calomnies et les persécutions de la ville. Je suis fort isolé, courant les bois et m'occupant, autant que la situation de mon âme peut le permettre, de recherches d'histoire naturelle. J'ai déjà beaucoup de bonnes choses, et j'espère qu'actuellement que ma bourse est un peu remontée, je pourrai en acquérir encore plus. Je vais partir pour un voyage de quelque durée, avec une charrette où je coucherai et où seront mes provisions.

Eh bien! tu ne vas donc plus visiter Sainte-Radegonde? Tu n'y prends donc plus d'intérêt? De là je conclus que tu n'y feras aucune dépense et que tu t'en déferas bientôt. J'avais cependant le projet d'y planter force arbres de ce pays, attendu que c'est le terrain le plus analogue à celui de la Basse-Caroline que je connaisse aux environs de Paris. Adieu, mon cher...

Sainte-Radegonde, la Basse-Caroline! Voilà un rapprochement que sans doute on n'attendait guère, et que les botanistes nous expliqueront tout à l'heure. On n'aura pas moins remarqué le passage où Bosc se dit soucieux de retrouver le bonheur dont il jouissait avant la Révolution. L'heure n'en avait pas encore sonné. Sa nomination de consul à New-York, le 30 juin 1798, n'apporta aucune amélioration à son sort. La querelle des États-Unis avec la France s'était aggravée. Les Américains se plaignaient de nos corsaires, de la conduite imprudente de quelques agents envoyés par le comité de Salut public, et les Anglais étaient arrivés à leur persuader que nous nourrissions des vues ambitieuses sur le Canada, la Louisiane et les Florides. Les griefs de la France étaient plus fondés, contre John Adams surtout, qui servait ouvertement l'Angleterre dans son projet de ramener les États-Unis à la forme monarchique et les conduisait à une rupture avec la France républicaine (1). Bosc se vit refuser encore une fois l'exequatur, et, découragé des difficultés de la carrière, prit le parti de s'embarquer pour l'Europe. Il rentra à Paris le 30 novembre; son absence avait duré environ deux ans.

(1) *Mémoires de Larevellière-Lépeaux*, II, 257.



V

MARIAGE DE BOSC AVEC UNE DE SES COUSINES. — PROTECTION DE CUVIER. — TEMPS DIFFICILES. — INSPECTION DES PÉPINIÈRES DE VERSAILLES. — LAREVELLIÈRE A ANDILLY. — MARIAGE DE BANCAL. — MORT D'UNE FILLE DE BOSC. — ACHAT D'UN CIMETIÈRE A SAINTE-RADEGONDE. — ÉLECTION A L'INSTITUT. — BOSC PROFESSEUR AU JARDIN DU ROI, EN REMPLACEMENT DE THOUIN. — MARIAGE D'UNE FILLE DE BOSC AVEC UN FILS DE PILASTRE. — MORT DE BANCAL. — VENTE DE SAINTE-RADEGONDE AU PRINCE DE CONDÉ. — MORT DE BOSC.

Notre homme poursuivit ses travaux, tout en songeant à la recherche des manuscrits laissés par les Girondins, dont nous l'avons vu s'inquiéter à Saint-Émilion. Chargé d'une mission dans le midi de la France, il en prit occasion de traverser les Cévennes, et d'aller visiter les parents restés fidèles au berceau de sa famille. Une cousine germaine, Suzanne Bosc, fille de feu Jean Bosc, chirurgien, fit impression sur lui; elle agréa une proposition de mariage, réalisée à Paris peu après, le 9 avril 1799 (1). Eudora, à la même époque, nourrissait sa première fille en Beaujolais.

Bosc appartient désormais au foyer où il trouva ce que la vie peut donner de bonheur. Les temps héroïques sont passés; son sort s'apaise, non pas exempt, à coup sûr, des peines inséparables de la condition humaine, mais consolé par les joies de la famille et les succès de la carrière.

Nommé administrateur des hospices et des prisons, il se vit enlever cette fonction après le 18 Brumaire. Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, juge éclairé, protecteur bienveillant et puissant, le replaça heureusement dans sa voie. Bosc fut chargé d'une mission en Italie, puis nommé en 1803 inspecteur des jardins et pépinières de Versailles. Il peut se qualifier déjà de « membre des Sociétés d'Histoire naturelle et

(1) Lui avait quarante ans ; elle, vingt-deux étant née le 13 mars 1777.

Philomatique de Paris, d'associé de l'Académie de Turin, de la Société Linnéenne de Londres, des Sociétés d'Histoire naturelle de Bruxelles, Bordeaux, Nancy, Dijon, Caen et Chaumont ». Il commence à mériter ce qu'on a dit de lui quelques années plus tard (1) : « Toute sa vie a été employée à amasser des matériaux propres à accélérer les progrès de l'histoire naturelle. Il a beaucoup observé; mais, comme ce n'étaient pas des vues intéressées, des intentions ambitieuses qui le portaient vers cette étude, il ne s'est pas réservé exclusivement l'emploi du résultat de ses travaux; toutes ses découvertes, toutes ses collections ont constamment été et sont encore à la disposition de ceux qui sont dans le cas d'imprimer des ouvrages relatifs à cette partie... » Le fait est que, dès son retour d'Amérique, il avait communiqué ses poissons à M. de Lacépède, ses reptiles à M. Latreille, ses oiseaux à M. Daudin, ses insectes à MM. Fabricius et Olivier, et ses plantes à M. Michaux, pour enrichir les ouvrages que ces savants publiaient sur l'objet ordinaire de leurs travaux. Lui-même, de ce vaste recueil d'observations, ne conserva, pour les donner sous son nom, que celles relatives aux vers, aux coquillages et aux crustacés.

Je relève, dans une de ses biographies, ce passage (2) : « Les savants, les propriétaires ruraux de tous les pays trouvaient auprès de lui toutes les notions instructives qu'ils pouvaient désirer : toujours prêt à les recevoir et à les obliger, il interrompait ses travaux les plus chéris, dès qu'il trouvait l'occasion de rendre un service... » On verra un agréable commentaire de cette observation, et la preuve de cette bonté qui fit à Bosc plus d'un ami inconnu, dans l'anecdote suivante, racontée à l'auteur de ces lignes par le petit-fils du dernier seigneur de Saint-Prix, M. le vicomte du Plessis :

J'ai souvent entendu parler de M. Bosc par M. de Pronville, un savant... et un innocent. M. Bosc était un jour dans je ne sais quel carré des pépinières de Versailles, où l'on élaguait. Mon père eut envie d'une branche d'épine d'essence rare, pour prendre dessus de quoi greffer. Le jardinier dit qu'il était défendu d'en donner. Un homme entre deux âges, assez grand,

(1) *Note pour le citoyen Bosc* (Bibl. nat., Ln[27], 2246). C'est une note destinée à faire connaître ses titres comme candidat à l'Institut. Quérard l'a reproduite dans *la France littéraire*, v° Bosc.

(2) Celle du baron de Silvestre; on la trouvera désignée exactement plus loin.

qui n'était pas loin de là, intervint : « C'est vrai, Monsieur; mais il n'est pas défendu d'en ramasser. » C'était M. Bosc. Mon père fit sa greffe; elle réussit très bien. Quelquefois, quand on lui demandait le nom de cette épine, il s'amusait à l'appeler l'épine Bosc. Il la montrait à ce bon M. de Pronville, plus simple que ses simples.

Bosc n'eut jamais, sous forme d'argent, les faveurs de la fortune. Avec la science, l'amitié lui offrit de précieuses compensations; sa vie fut accompagnée jusqu'à la fin de la constance des cœurs qu'il s'était une fois attachés. Larevellière, Leclerc, Pilastre, Bancal des Issarts : en rappelant ces noms amis, je cite, pour ainsi dire, autant de sources de son histoire. Larevellière acheta, les 23 février et 12 mai 1798, à Andilly, sur les confins de la forêt de Montmorency, les domaines de Belmont et de Méry, et un certain « château Gaillard » qu'il appelait, plus modestement et plus exactement, sa maisonnette. Il s'y retira, sa démission donnée, le soir du coup d'État du 30 prairial (18 juin 1799). Cependant la privation de son traitement de l'Institut, après refus de serment à l'Empire, le réduisit à un revenu insuffisant pour habiter Paris. Il se relégua « aux déserts de la Sologne ». C'est de la Rousselière, à quatre lieues d'Orléans, qu'il écrivait à Bosc, en 1806, pour le prier de venir le voir, l'assurant qu'il lui demeurait inviolablement attaché, et qu'il faisait « dire des messes » — on pense bien que ce n'était qu'une figure — pour son succès à l'Institut.

Les relations de Bosc avec Leclerc et Pilastre continuèrent dans la même intimité et la même confiance. En 1795, l'un avait été élu membre des Cinq-Cents, l'autre des Anciens; le premier, beau-frère des Thouin, fut associé à l'étroite communauté qui unissait tous les membres de cette famille. Bosc y était rattaché par ses sympathies et par ses études. Il eut d'autres occasions de voir les deux Angevins chez leur compatriote Larevellière, qui a tracé de ses plaisirs du décadi, pendant le Directoire, cet intéressant tableau (1) : « Nous rassemblions nos amis du Jardin des Plantes, la famille Thouin, le bon ami Gérard van Spaendonk, Desfontaines, professeur de botanique, et Toscan, bibliothécaire du Muséum, la respectable famille Creuzé-Latouche, nos amis Pilastre et Leclerc et leurs aimables femmes. L'après-

(1) *Mémoires*, II, 412. Voir encore : *Souvenirs d'un nonagénaire*, II, 72 et 73.



dîner, on faisait de la musique. Le célèbre compositeur Méhul, qui avait été introduit chez moi, tenait le piano. Ma fille, Leclerc, Mme Leclerc, le député Poulain, bon homme et bon patriote, les maîtres de piano et de chant de ma fille, enfin quelquefois moi-même, nous faisions un concert de famille qui pouvait n'être pas merveilleux, mais qui nous était infiniment agréable... L'été, nos amis venaient passer le décadi avec nous, à Andilly. Le respectable Nestor de la tragédie française, Ducis, était le plus souvent de la partie. » Bosc, à la vérité, n'est pas nommé dans cette énumération. Mais qui pourrait croire qu'il ne figurât pas dans un cercle composé par Larevellière de leurs communes amitiés les plus chères (1)? Leclerc et Pilastre eurent encore pareille fortune aux premiers temps du Consulat. Élus au Corps législatif, ils en furent éliminés dès 1802, et se retirèrent, l'un à Soudon, l'autre à Chalonnes, en Anjou; mais Pilastre devait reparaître sur la scène politique.

Bancal des Issarts est, en tout, revenu à ses affinités originelles : rentré dans le giron de l'Église, il a rallié son ancienne compagnie, en épousant à cinquante-deux ans, en 1803, la fille d'un notaire d'un village voisin de Clermont-Ferrand. Bosc lui écrit à ce propos (2) :

Je regrette de n'avoir pas su plus tôt ton bonheur, pour pouvoir le partager depuis plus longtemps. Certainement tu ne pouvais mieux faire que de prendre une femme accoutumée au genre de vie que tu comptes adopter, qui ait cette simplicité, cette pureté de mœurs qu'on ne trouve plus chez nous... Dans tout cela, il n'y a que l'amitié qui y perdra, car nous ne pouvons espérer te voir de sitôt, cette année, pour ne pas te distraire de ta félicité; l'année prochaine, pour ne pas nuire à l'allaitement de ton futur enfant, etc. Et Radegonde tombera ou, mieux, achèvera de tomber en ruines, car un pan de mur du jardin est tombé sur le chemin, cet hiver, et les toits se sont dégradés au point qu'il pleut partout. Mais ce sont des misères dont il ne faut pas entretenir un nouveau marié...

Si j'étais libre, si la nécessité de gagner journellement mon dîner ne me retenait ici, nous serions allés tous deux, cet été, troubler votre tête-à-tête; mais il faut travailler d'un côté et ménager de l'autre. Cet hiver nous a été assez dur à passer, car nous avons eu des malades pendant près de trois

(1) Ducis et Bosc n'étaient pas unis par des liens moins affectueux; témoin ce passage d'une lettre du premier à Larevellière : « Bosc m'est venu voir, d'amitié, de premier mouvement, dans ma retraite de Versailles. Parlez-moi de ce frère-là! Je compte bien aussi l'aller embrasser à Paris, au milieu de sa famille. » (*Mémoires*, I, xxxviii.)

(2) Lettre du 29 ventôse an XI (20 mars 1803), communiquée par M. Beljame.

mois ; nous avons failli perdre notre fille, et tu sais qu'il en coûte d'être malade dans Paris. Nous comptons aller la rétablir à Radegonde pour les fêtes de Pâques, s'il y a du lait...

Aussi bien, Bosc a contracté avec ce coin de terre de nouveaux liens, et tels qu'il n'est plus possible qu'il s'en sépare jamais. S'il tremble pour la santé de son enfant, c'est qu'il se souvient d'un deuil à peine consolé, qui lui fut l'occasion de préparer le champ de repos aperçu au commencement de ces pages, et vers lequel lui-même et presque tous les siens se sont successivement acheminés. Sa première fille était morte en 1801, deux années auparavant. Il eut alors la pensée d'en confier les restes à la terre de Sainte-Radegonde, de donner à l'enfant la paix de ce séjour et à la forêt la consécration de cette sépulture. Garran de Coulon, un ami commun comme nous savons, fut prié d'en exprimer le vœu à Bancal des Issarts ; il le fit en ces termes, dans une lettre du 21 prairial an XI (10 juin 1801) (1) :

Bosc m'a chargé, mon cher ami, de vous adresser pour lui une demande bien triste. Il vient de perdre sa fille. Sa femme et lui sont dans la désolation. Sa tête est dans un état de désordre dont j'épargnerai le tableau à votre sensibilité. J'ai d'ailleurs bien peu de temps d'ici au courrier. Il vous demande de lui céder les deux perches de terrain situées dans un coin de votre domaine de Sainte-Radegonde, qui est marqué par des points noirs sur le plan ci-joint, pour y déposer les restes de son enfant. Il désire que vous le lui vendiez pour cent francs, et son état est tel qu'il serait probablement dangereux de ne pas consentir à ces conditions, même pour lui donner ce terrain gratuitement. Au nom de l'amitié qui vous lie, au nom de la vôtre, au nom de sa malheureuse femme, dont la douleur inexprimable n'avait pas besoin du spectacle affreux que lui donne son mari, ne lui refusez pas ce qu'il vous demande. Vous pouvez m'envoyer votre procuration, pour m'autoriser à lui aliéner cette petite portion de terre à titre gratuit ou autrement. Je ferai ce que les circonstances exigeront. S'il persiste à vous payer, je puis donner, en votre nom, le prix aux pauvres de Sainte-Radegonde. Adieu...

L'ami se rendit à cette prière, et la vente eut lieu (2) le 2 thermidor (21 juillet). Bosc lui en témoigna sa gratitude dans une lettre du 7 fructidor (25 août), finissant par ces mots : « Je pars pour Radegonde, où je ne suis pas allé depuis que j'y ai déposé les restes de ma fille, par ménagement pour ma femme, qui vient

(1) Cette lettre et la suivante m'ont été communiquées par M. Beljame.

(2) Par-devant Me Bro, notaire à Paris.

de partir pour aller prendre l'air des montagnes aux environs de Langres, et chercher quelques distractions dans le sein de ma famille. Je t'ai remercié dans ma lettre d'hier de ce que tu avais bien voulu faire pour notre consolation; mais je t'en remercie encore. Je suis ton débiteur de cinquante francs. — Je t'embrasse. Bosc. »

L'année 1806 fut heureuse pour lui. Il obtint l'inspection des pépinières dépendant du ministère de l'Intérieur, et les portes de la section de Zoologie, à l'Académie des Sciences, lui furent ouvertes. Mais, peu après ces jours de gloire scientifique, l'ombre des soucis de la vie matérielle reparaît et s'épaissit. La plainte de Bosc est plus vive que celle qu'il faisait entendre dans la lettre à Bancal citée tout à l'heure. Il écrit, le 7 avril 1807, à son beau-frère Dehérain, à Langres (1) :

Fort irrégulièrement payé, les denrées montant tous les jours, les besoins croissant dans la proportion de l'accroissement de la famille, etc., je suis souvent avec quelques écus devant moi, attendant dans l'anxiété qu'il plaise aux distributeurs de fonds de me faire dire que je puis me présenter. Et l'avenir! C'est principalement la crainte fondée sur la situation actuelle des choses qui me tourmente. Je puis me trouver d'un moment à l'autre manquer de tout. Les travaux littéraires, qui faisaient un supplément si utile au revenu de mes places, sont suspendus par l'anéantissement complet du commerce, et ils ne le seraient pas que je ne pourrais m'y livrer utilement, faute de temps. Vous n'avez pas d'idée de la surcharge de mes occupations, sans qu'en résultat je tire profit de mon temps. Sous ce rapport, je pourrais donner des distractions à ma sœur, en la chargeant d'assister à ma place aux assemblées scientifiques et aux dîners de corps et autres qui en sont la suite. J'en suis aujourd'hui à la quatrième de mes réunions consécutives : samedi, Société Philomatique; dimanche, Société d'Agriculture; hier, Institut; aujourd'hui, Institut; et, tous les autres jours de la semaine, examens des élèves de l'École Vétérinaire, outre les fonctions de mes places à Paris et à Versailles et les écritures...

Je ne fais plus que glaner dans la vie de Bosc surtout les incidents qui ont échappé à ses biographes, et rattacher brièvement l'inédit aux pages connues. Il avait fini par conquérir l'estime universelle, et cela peut se prouver, sans phrases, par l'espèce d'hommage que lui rendirent les souverains alliés de 1814, en lui faisant demander une visite et un entretien sur

(1) Collection particulière. — Lettre acquise à la vente des autographes de M. Fabre, le 23 février 1900.

l'objet ordinaire de ses études. Le cercle de ses fonctions et de ses travaux s'agrandit par la faveur éclairée des ministres de la Restauration. En 1819, il fut appelé par le duc Decazes au Conseil d'Agriculture. Il entreprit alors la comparaison de quatorze cents espèces de vignes qui avaient été réunies dans les pépinières du Luxembourg, et il la poursuivit à travers les provinces dont les cultures pouvaient le renseigner. Il fit cinq explorations pour cet objet parmi les vignobles de France, mais sans négliger aucune observation intéressant son vaste savoir : dans ses journaux de voyage, il prenait des notes sur la minéralogie, la zoologie, la botanique, l'économie rurale, les usages, l'architecture même. Il remplissait à la fois les fonctions d'inspecteur d'agriculture, et d'une façon qui lui était particulière, poussant des pointes fort lointaines, à pied par tous les temps, à travers les pays les moins visités; il n'avait rien perdu de l'entrain avec lequel il marchait, un quart de siècle auparavant, de Paris à Bordeaux. Dans l'intervalle de ses courses, il ne se donnait aucune trêve, consacrant à ses sujets favoris des veilles qui ne furent pas moins fructueuses que ses voyages. Il s'occupait de la publication des *Annales de l'Agriculture*, de nouvelles éditions du *Dictionnaire d'Histoire naturelle et d'Agriculture*, de la rédaction d'articles destinés à l'*Encyclopédie méthodique* et de mémoires qui lui étaient demandés par le ministère, par l'Institut ou par les sociétés savantes dont il était membre. Il a écrit à lui seul une partie du *Dictionnaire de Déterville*. Le couronnement de son labeur fut sa nomination de professeur de Culture au Jardin des Plantes, en remplacement de son ami André Thouin, dont il avait égalé la renommée (1). Il était alors — en 1825 — à l'apogée de sa carrière, mais aussi bien proche de son déclin, qui fut rapide.

La mort avait commencé la dispersion du groupe où l'histoire l'encadre. Larevellière-Lépeaux était revenu à Paris, rappelé par le souvenir de ses anciennes amitiés et le désir d'obtenir pour ses enfants les meilleurs moyens d'instruction possibles. En 1811, il avait marié sa fille à un de ses cousins, et, le jeune ménage ayant acheté une maison à Domont, il y habita lui-même, avec le dessein d'y passer le reste de ses jours. De Do-

(1) *Souvenirs d'un nonagénaire*, I, 285, 301.

mont à Sainte-Radegonde, il n'y avait que la distance d'une promenade; le fugitif du triste printemps de 1794 avait passé par là, quittant le gîte de sa première étape. Mais les événements traversèrent encore une fois ses projets. La maison de ses enfants fut occupée par des troupes hanovriennes après Waterloo, et il dut céder précipitamment la place à de durs vainqueurs. Réfugié à Paris, il ne quitta plus, jusqu'à sa mort arrivée en 1824, l'appartement qu'il avait pris rue de Condé, à deux pas du Luxembourg, où cet honnête homme machina le coup détestable et meurtrier de Fructidor.

Nous avions annoncé, en parlant quelques pages plus haut de Pilastre, que la scène politique parisienne le reverrait. En 1820, effectivement, l'opposition libérale de l'arrondissement de Segré le députa à la Chambre, où son élection fut défendue par Benjamin Constant. Il ne se représenta pas en 1824. Au cours de la législature, un fils qui l'avait suivi à Paris connut la fille aînée de Bosc, « Floralie, dite Élisa », et en garda le souvenir. Le mariage de leurs enfants, qui eut lieu le 28 septembre 1826, resserra entre les deux amis, à leur commune joie, les liens formés dans les circonstances tragiques que nous avons rapportées (1). Pilastre ne devait mourir qu'en 1830, après tous ses anciens compagnons, dans sa terre de Soudon.

L'année 1826 en enleva deux : Leclerc et Bancal. Leclerc avait vu sa vie troublée par la loi du 12 janvier 1816; proscrit comme régicide, il alla habiter Liège, où il continua d'exercer sa muse innocente sur des sujets qui ne procédaient pas de la même inspiration que sa politique : poésie pastorale et musique. Le duc Decazes lui permit, au bout de quelques années, de rentrer à Chalonnes. Il eut un fils qui, seul représentant de la lignée des Thouin, ajouta leur nom au sien. Son oncle André le poussa dans la science où il excellait, et Leclerc-Thouin y obtint lui-même quelque renom. Quand Bosc entra au Jardin des Plantes, il lui conserva les fonctions d'aide de Culture que lui avait fait donner son oncle, et il en eut une collaboration précieuse. Les enfants, de tout côté, entrent en scène; les pères sont avertis que leur rôle va finir.

Bancal des Issarts avait écrit, dans *le Nouvel Ordre social fondé*

(1) La fille de Bosc avait alors plus de vingt-quatre ans, étant née le 30 avril 1802.

sur la Religion, cette phrase : « J'ai traversé la Révolution avec un cœur, des yeux et des mains purs et innocents. » Il faut le lui accorder, avec la permission de Mme Roland, et même étendre ce témoignage, où se peint une âme, à toute la fin de sa vie. Sa conversion l'orienta définitivement vers le monde spirituel; il n'eut plus souci que de l'éducation de ses six enfants, de la prière et des bonnes œuvres. La méditation des livres saints lui inspira la pensée d'apprendre l'hébreu, pour puiser la parole de Dieu aux sources les plus hautes et les plus pures. Il en prit occasion pour satisfaire encore le besoin de mouvement qui l'avait toujours tourmenté et mené si loin : il fit, à ce propos, de fréquents voyages à Paris, où la mort le surprit, le 27 mai 1826, dans un hôtel de la rue des Maçons-Sorbonne. Sainte-Radegonde lui appartenait encore; il avait loué, dans les dernières années, ce petit domaine, qui formait comme un îlot parmi les grandes chasses du dernier des Condés. Le prince, rentré en France à la Restauration, avait récupéré la possession de 905 hectares de la forêt de Montmorency; le 14 juin 1819, il avait acheté, de l'ex-roi de Hollande, le château de Saint-Leu (1), et, le 7 août suivant, du Domaine extraordinaire, les anciens bois de Sainte-Radegonde, sauf l'enclave du prieuré, qui dut le tenter dès lors. Les bâtiments en étaient fort délabrés; on les trouve dépeints dans l'état de lieux joint au bail que Bancal consentit, le 26 février 1823, moyennant 400 francs, aux frères Lamotte de Saint-Leu, l'un percepteur, l'autre cultivateur (2). Le propriétaire mort, le bien fut mis en vente; ce ne pouvait plus être pour Bosc qu'un but de promenade, mais il le conserva jusqu'à la fin.

On s'attend bien à ce que le souvenir d'Eudora revienne dans ces pages, comme il a fait dans la pensée de son ancien ami, avant la fin d'une vie où elle et sa mère avaient tenu tant de place. Les rapports brisés en 1796 ne se renouèrent à aucun degré pendant longtemps. Bosc, sans doute à son retour d'Amérique, fit passer à Champagneux le manuscrit des Mémoires de

(1) Par l'intermédiaire d'un Torlonia, de Rome, qui avait traité avec Louis Bonaparte dès le 4 septembre 1815.

(2) Acte reçu par Me Balfourier, notaire à Enghien (Montmorency). Le domaine des Condés, dans la forêt, est réduit aujourd'hui, entre les mains de la petite-nièce de la baronne de Feuchères, à 334 hectares.

Mme Roland, tel qu'il l'avait constitué, et lui fournit en même temps quelques matériaux neufs pour son édition de 1800. Après la mort de Champagneux, survenue en 1807, lorsqu'il était conseiller à la Cour de Grenoble, il y eut quelque rapprochement entre l'ancien tuteur et sa pupille. L'intermédiaire en fut peut-être le fils de Bosc, qui connut, dans son enfance si ballottée, la fille des Roland. Il n'existe pas de preuve certaine que des relations personnelles aient jamais été rétablies; mais un senti- de bienveillance fort clair, un souvenir apaisé ou attendri eul faire passer en la possession d'Eudora deux dessins à la silhouette noire, représentant Mme Roland, son mari et sa fille, — œuvre de Lavater, que Bosc avait encore en 1820, — et de même la copie d'un portrait de Mme Roland, signée : « Éliza Bosc, 1827 ». Ces objets ornent aujourd'hui le salon du château de Rosière, berceau de la famille Champagneux, habité par une arrière-petite-fille de Mme Roland (1).

La dernière ambition de Bosc avait été satisfaite au moment où ses forces allaient défaillir et le rendre inégal à ses nouveaux devoirs. Durant les trois années qu'il passa au Jardin des Plantes, il ne put remonter dans la chaire de Thouin, malgré le soulagement que lui apportait, dans d'autres parties de ses fonctions, la collaboration du fils de Leclerc. Il avait rédigé un cours où il se proposait d'enseigner pour la première fois toutes les branches de l'agriculture, et il y était admirablement préparé par

(1) Eudora Champagneux est morte à soixante-dix-sept ans, le 19 juillet 1858. Elle avait été ramenée à la foi catholique par l'abbé Combalot, en 1832, après la perte d'une fille chérie (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, VIII, 249 et suiv.). Elle finit ses jours à peu près séparée de son mari et de ses enfants, ayant tourné vers les œuvres de charité et de prosélytisme religieux une imagination qui fut toujours excessive. Elle eut pour amie intime Mlle Eugénie Milleret de Brou, qui contribua à fonder *l'Assomption*, sous l'inspiration de l'abbé Combalot. « Rien ne saurait mieux me guérir, a écrit Mlle Milleret, de l'égoïsme du cœur que la vue de Mme Champagneux; la pauvre femme, quelle vie isolée, quelle abnégation ! Il faut la voir au milieu de ses pauvres. Si elle est stoïque, ce n'est que pour elle... » (*Origines de l'Assomption*. Tours, 2 vol. in-8o, 1898, I, 107.) Elle est enterrée au cimetière Montparnasse.

Mme Champagneux, dont le mari mourut en 1864, eut trois filles : l'une morte enfant; une autre, Mme Dallemagne, victime du choléra de 1832; l'aînée, mariée à M. Chaley, ingénieur, constructeur des ponts de Fribourg et de la Roche-Bernard. Mme Chaley, morte en 1880, a laissé elle-même trois filles : Mme Taillet, Mme Marillier et Mlle Marie, celle-ci, la seconde par l'âge, non mariée. Mme Taillet, qui habite le château de Rosière près de Bourgoin (Isère), est la mère de M. Paul Taillet, consul de France à Rhodes, et de Mme Marion, veuve d'un officier de marine. Mme Marillier a deux fils, l'un officier d'infanterie, l'autre maître de conférences à l'École des Hautes-Études.

les observations recueillies au cours de toute une vie laborieuse. Il avait fait entrer dans son plan : économie domestique, architecture rurale, élève des animaux domestiques, arts économiques et notions vétérinaires. C'est à juste titre que Cuvier l'a loué d'avoir, l'un des premiers, « su allier avec succès l'histoire naturelle scientifique avec l'agriculture pratique ». Le regret de ne pouvoir donner cet enseignement comme il le devait à sa fonction et à lui-même contribua à abréger sa carrière, qui se termina le 10 juillet 1828. Exactement cinq jours avant, les héritiers de Bancal avaient vendu Sainte-Radegonde au prince de Condé, de sorte que c'est ici la fin d'une vie et la fin d'une histoire (1).

Quatre discours furent prononcés aux funérailles de Bosc : M. Duméril y parla au nom de l'Académie des Sciences, M. J.-J. Virey au nom de l'Académie de Médecine, Cuvier au nom du Muséum d'histoire naturelle, M. le baron de Silvestre au nom de la Société royale et centrale d'Agriculture (2). Quand tout ce bruit de paroles fut apaisé, le corps du savant fut transporté à Sainte-Radegonde, dans l'étroit enclos qu'un ruisseau contourne avec un faible murmure. Le père avait désiré cette place à côté de sa fille chérie, à quelques pas d'un champ témoin de ses délassements, de ses travaux et de ses alarmes. Depuis, sa femme et d'autres enfants l'ont rejoint; les tombes se pressent à l'ombre des châtaigniers de la forêt et des grands sapins que lui-même a plantés; la famille a reformé son cercle autour de l'aïeul. Un bloc de rocher marque, au centre, la place de ses restes. Parmi tant d'hommages rendus à l'intégrité et à l'utilité de sa vie et à son incomparable dévouement, on aurait pu choisir, pour les

(1) L'adjudication eut lieu « devant le tribunal de la Seine », le 5 juillet 1828, au prix de 11,502 fr. 50. L'affaire avait été bonne, en somme, pour l'acquéreur du bien national. Mme veuve Bancal comparaît dans l'acte de vente avec cinq enfants mineurs et Mme de Diane du Pouget, la fille aînée, qui, sous son nom de famille : Henriette Bancal des Issarts, publia le volume de lettres auquel nous avons fait de fréquents emprunts.

(2) Ces deux derniers, ainsi que M. de Pronville, bibliothécaire perpétuel de la Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise, rendirent à Bosc un hommage plus complet et plus étudié, dans des notices auxquelles nous avons souvent emprunté. Citons enfin, pour ne rien omettre d'important parmi les biographies et les études concernant notre personnage : Poiteau et Turpin, *Notice sur Bosc*. Paris, 1848, 1 vol. in-4°; — Œttinger, *Bibliographie biographique universelle*, 1, art. Bosc; — Isidore Bourdon, *Illustres Médecins et Naturalistes des temps modernes*. Paris, 1844, in-12.



graver sur la pierre, ces mots que nous avons vu jaillir d'un cœur désolé et reconnaissant : « Adieu, Bosc, vous qui avez aimé vos amis persécutés, calomniés et proscrits. »

Le naturaliste a laissé cinq enfants, dont deux fils, qui moururent sans postérité; son nom serait éteint, si la science n'en avait assuré d'une autre façon la perpétuité. Parcourez, en effet, les nomenclatures végétales, vous trouverez : le *Paspalum Stoloniferum Bosc*, la *Pinus adunca Bosc,* la *Boscia senegalensis,* et d'autres plantes peut-être, consacrées au souvenir du savant. La botanique, qu'il a aimée d'un amour fécond, lui a donné une seconde famille (1).

Le lecteur se souviendra, sans doute, que le récit qui précède s'adresse à une troupe de botanistes herborisants, assis ou étendus sous les ombrages qui bordent le chemin, au-devant de Sainte-Radegonde. Ils avaient aperçu le cimetière de Bosc, au coin de la clairière, et voulu en connaître l'histoire. Cette curiosité satisfaite, la récolte finie, la journée avançant, nos gens se relèvent, suspendent leur boîte à leur épaule, et se préparent à prendre le chemin du retour. Une parole touchant un point précis de leur science les a frappés, et pose un petit problème, dont on s'entretiendra en marchant.

Bosc a dit que le terrain de Sainte-Radegonde est le plus analogue à celui de la Basse-Caroline qu'il ait connu aux environs de Paris. Que voilà une comparaison qui faillit n'être jamais faite! Comment peut-elle se justifier? L'un de nos botanistes fait remarquer que les espèces arborescentes — chênes, châtaigniers, ormes, bouleaux, etc. — établissent un premier rappro-

(1) Voici quelques détails sur la descendance de Bosc. Il eut :

1° Un fils naturel, Louis, né vers 1782, mort inspecteur de la Marine à Cherbourg;

2° Une fille, morte tout enfant, en 1801;

3° Une fille, Floralie, dite Élisa, née en 1802, qui fut Mme Pilastre;

4° Un fils, Aristide, médecin, mort à trente-cinq ans environ, en 1841;

5° Une fille, Céciliane, mariée à M. Eugène Soubeiran, le professeur de pharmacie, morte en 1854;

6° Une fille, Clémentine, née en 1810, mariée à M. Beljame, morte en 1897.

La veuve de Bosc est morte en 1846.

Le cimetière de Sainte-Radegonde renferme les restes de Bosc et de sa femme, d'Aristide Bosc, de M. et Mme Soubeiran et d'une de leurs filles, de M. et Mme Beljame et de trois de leurs enfants; en tout, dix tombes.

chement. Un autre rappelle que, parmi la flore proprement dite, bon nombre de plantes, dont les noms ont été rapportés plus haut, au fur et à mesure de leur découverte, sont communes, en effet, aux deux régions dont il s'agit. Un troisième se fait fort de compléter la nomenclature, et il allègue la Cinéraire jaune des marais, le Sceau de Salomon, la Dame de onze heures, le *Cimium Anglium*, la Fleur du Parnasse, le Lycopode à épis, et, en bloc, un grand nombre de joncs, de leiches et de graminées (1).

Cependant la journée avance ; on rejoint la route qui cond Montlignon. Voici qu'un chercheur signale une graminée inté sante : la *Calamagrostis lanceolata;* du coup, la dissertation est interrompue, et l'attention détournée des considérations lointaines. Dans le voisinage, on trouve encore des lieux tourbeux et humides, l'emplacement d'un ancien étang, au bord duquel un acteur du Théâtre-Français de la fin du dernier siècle établit ce qu'on appela le Hameau-Larive. On côtoie, par intervalles, un ruisseau formé par le ru du Nid d'Aigle, que nous connaissons, grossi, s'il est permis de parler ainsi, du ru de Corbon, qui sort d'un autre vallon de la forêt. Il coule vers Eaubonne, puis vers Enghien, où il porte au lac son faible tribut. Dans sa route, il rejoint le chemin de fer, presque à la station d'Ermont. Et là, nous prenons congé des disciples de Bosc et, en même temps, du lecteur.

(1) La comparaison établie dans la dissertation qui précède est extraite d'une lettre que m'a obligeamment écrite l'éminent botaniste M. A. Chatin, membre de l'Institut, le 21 juillet 1882.



TABLE DES MATIÈRES

VERSAILLES. — IMP. AUBERT 6, AVENUE DE SCEAUX

